

**Rapport de**

---

**L'ATELIER SOUS-RÉGIONAL FAO FISHCODE-STP/COPACE/COREP  
VISANT À AMÉLIORER L'INFORMATION SUR LA SITUATION ET  
LES TENDANCES DES PÊCHES DE CAPTURE DANS LE GOLFE  
DE GUINÉE**

**Douala, Cameroun, 15-18 avril 2008**





Rapport de

L'ATELIER SOUS-RÉGIONAL FAO FISHCODE-STP/COPACE/COREP  
VISANT À AMÉLIORER L'INFORMATION SUR LA SITUATION ET  
LES TENDANCES DES PÊCHES DE CAPTURE DANS LE GOLFE DE GUINÉE

Douala, Cameroun, 15-18 avril 2008

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

ISBN 978-92-5-206515-9

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou d'autres fins commerciales, y compris pour fins didactiques, pourrait engendrer des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org) ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie).

© FAO 2010

## **PRÉPARATION DE CE DOCUMENT**

Le présent document a été préparé dans le cadre du projet FAO FishCode-STP et présente les résultats d'un atelier organisé en 2008 pour étudier comment améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture dans le golfe de Guinée.

FAO.

Rapport de l'Atelier sous-régional FAO FishCode-STP/COPACE/COREP visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture dans le golfe de Guinée. Douala, Cameroun, 15-18 avril 2008.

*FAO Rapport sur les pêches et l'aquaculture*. No. 909. Rome, FAO. 2010. 49p.

### RÉSUMÉ

L'atelier a été organisé conjointement par le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), le Comité régional des pêches du Golfe de Guinée (COREP) et le projet FishCode-STP de la FAO. Quatorze participants des États Membres du COREP (Angola, Cameroun, République du Congo, République démocratique du Congo (RDC), Gabon, Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe) ont participé à l'atelier. L'objectif général de cet atelier était de faciliter la création et l'utilisation dynamique des statistiques et de l'information relatives aux pêches qui seront à la base du bon développement de la politique et de la gestion responsable des pêches en Afrique de l'Ouest. L'atelier a revu les systèmes de collecte des données et les informations relatives aux pêches dans la région et a examiné les options viables pour améliorer la qualité de celles qui sont adaptées aux besoins spécifiques et qui peuvent être utilisées dans des situations de restrictions budgétaires et de limitation du personnel.

Le rapport de l'atelier est publié en deux volumes: Rapport de l'atelier et Supplément: Synthèse régionale et revue des pays.

## TABLE DES MATIÈRES

Préparation de ce document	iii
Résumé	iv
CONTEXTE.....	1
OBJECTIF DE L'ATELIER.....	2
ORGANISATION DE L'ATELIER.....	2
Préparation de l'atelier .....	3
SÉANCE D'OUVERTURE .....	3
INTRODUCTION.....	4
COLLECTE DES DONNÉES SUR LA PÊCHE DANS LA RÉGION DU GOLFE DE GUINÉE.....	5
OBJECTIFS DE LA COLLECTE DES DONNÉES .....	7
RESPECT DES NORMES RÉGIONALES ET INTERNATIONALES SUR LE SUIVI DE LA PÊCHE.....	7
Les statistiques des pêches compilées par la FAO .....	7
Données fournies par les pays pour les groupes de travail scientifique de la zone du COPACE .....	8
GROUPES DE TRAVAIL.....	9
RECOMMANDATIONS POUR L'AMÉLIORATION DE L'INFORMATION SUR LA PÊCHE ET POUR LES BESOINS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DE COOPÉRATION RÉGIONALE.....	23
SÉANCE DE CLÔTURE.....	24
<b>ANNEXES</b>	
A. Programme et ordre du jour de l'atelier	25
B. Liste des participants	27
C. Allocution de Monsieur le Secrétaire général du COREP	30
D. Allocution du Représentant de la FAO au Cameroun	31
E. Discours d'ouverture de son Excellence Monsieur Aboubakar Sarki, Ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales	33
F. Informations sur le suivi par les pays	35





## CONTEXTE

1. La connaissance de l'état et des tendances des pêches de capture, y compris les aspects socioéconomiques, est essentielle pour que l'élaboration des politiques, les prises de décisions et la gestion responsable des pêches soient exécutées correctement. Des informations exactes et fiables sont également indispensables pour assurer la validité des politiques des pêches et pour tenter d'établir les résultats de leur gestion. En outre, l'intérêt public s'est fortement manifesté en termes d'utilisation durable des ressources halieutiques et la nécessité de véhiculer ces informations pertinentes jusqu'au niveau communautaire se fait de plus en plus pressante. Un public mieux informé soutiendra les efforts de gestion des pêches et des ressources halieutiques de manière responsable.

2. La collecte et l'analyse des données sur les pêches sont un exercice qui prend beaucoup de temps et qui fait l'objet d'un effort soutenu. Les organismes chargés de fournir l'information sur les pêches, qui très souvent souffrent de problèmes chroniques liés aux restrictions budgétaires et en ressources humaines, doivent fréquemment faire de nombreux et grands efforts pour produire des informations fiables en temps voulu. La mauvaise qualité des informations fait naître un sentiment de méfiance à l'égard des informations relatives aux pêches de la part des futurs utilisateurs (c'est-à-dire les responsables de l'élaboration des politiques et les gestionnaires des pêches), ce qui conduit à la non utilisation – ou à l'utilisation très limitée – des statistiques des pêches. Cela, par la suite, se traduira par une situation où les priorités/attentions accordées aux activités de collecte des données seront très faibles. Par conséquent un cercle vicieux de problèmes se crée et continue de freiner l'administration et la gestion efficaces des pêches basées sur les informations.

3. De nombreuses pêcheries d'Afrique de l'Ouest sont définies de manière spécifique comme des pêcheries tropicales multispécifiques/utilisant des engins multiples, dans lesquelles prévaut un grand nombre de petites opérations. Des méthodes conventionnelles de collecte des données, qui sont principalement conçues pour surveiller les grandes pêcheries commerciales dans les eaux tempérées, peuvent ne pas toujours être appropriées si elles sont appliquées à ce type de pêcheries.

4. Le développement ou l'amélioration de tout système de collecte des données exige une approche structurée de manière cohérente<sup>1</sup>. L'approche structurée respecte un parcours en plusieurs étapes dont la première est de comprendre «Pourquoi les données sont requises», en passant par l'explication des besoins «Quelles données rechercher?», et la confirmation de «De quelle manière les données seront-elles collectées?». Des examens périodiques de ces aspects fondamentaux des systèmes de collecte des données (par exemple pour approuver pourquoi, quoi et comment) sont importants, vu que les systèmes de collecte des données doivent répondre aux dynamiques du secteur des pêches et aux besoins changeants en matière d'informations sur les pêches.

5. La FAO et le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), afin d'améliorer la qualité de l'information relative aux pêches, ont envisagé toute une série d'activités pour accomplir cette tâche ambitieuse, parmi lesquelles on notera:

- Le Groupe de travail du COPACE sur les statistiques des pêches a organisé six séances entre 1980 et 1997. L'établissement du Sous-Comité scientifique du COPACE (SCS), qui s'est réuni pour la première fois en octobre 2000, a permis que les questions relatives aux statistiques, en particulier les données fournies par les pays membres à la base des données de capture du COPACE, sous la responsabilité du Service de statistiques et information (FIPS) de la Division des politiques et de l'économie de la pêche et de l'aquaculture (FIP) de la FAO, soient débattues à l'occasion de certaines sessions qu'il a tenues.

---

<sup>1</sup> FAO. Directives pour la collecte régulière de données sur les pêches de capture. Établies à la Consultation d'experts FAO/DANIDA. Bangkok, Thaïlande, 18-30 mai 1998. *FAO Document technique sur les pêches*. No. 382. Rome, FAO. 2001. 123p.

- ARTFISH, approches, règles et techniques pour la surveillance statistique des pêches a été présenté dans un certain nombre de pays membres du COPACE.

6. La stratégie de la FAO visant à améliorer l'information et les tendances des pêches de capture (Stratégie-STP) a été présentée et discutée à la dix-septième session du COPACE en 2004. En novembre 2004, le projet FishCode-STP de la FAO a démarré avec comme objectif principal d'encourager et de renforcer la mise en application de la Stratégie-STP à travers le monde. En octobre 2006, les activités du projet FishCode-STP proposé pour l'Afrique de l'Ouest ont été discutées à la dix-huitième session du COPACE. Le comité a apprécié et a soutenu cette initiative volontaire de la FAO qui englobe un ensemble d'activités de grand intérêt pour la gestion des ressources halieutiques, et pour l'ultérieur développement des initiatives déjà soutenues par la FAO, tel qu'ARTFISH.

7. En raison du nombre d'États Membres du COPACE, il n'est pas possible de patronner ces activités toutes dans un même temps. Par conséquent une approche sous-régionale sera employée suite à laquelle des activités sous-régionales seront développées en collaboration avec la Commission sous-régionale des pêches (CSRP), le Comité régional des pêches du Golfe de Guinée (COREP) et le Comité des pêches pour le centre-ouest du golfe de Guinée (CPCO).

8. Les activités du projet FishCode-STP de la FAO en Afrique de l'Ouest sont soutenues par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi) et leur préparation a débuté en janvier 2007. Un premier atelier a été organisé en 2007 en collaboration avec le CPCO. Ce rapport présente les résultats du deuxième atelier sous-régional organisé en collaboration avec le COREP.

#### **OBJECTIF DE L'ATELIER**

9. L'objectif général de l'atelier était de faciliter la création et l'utilisation dynamique des statistiques et de l'information relatives aux pêches qui seront à la base du bon développement de la politique et de la gestion responsable des pêches en Afrique de l'Ouest. De manière plus spécifique il devra:

- Revoir les systèmes de collecte des données et des informations relatives aux pêches existants dans la région, en tenant compte des aspects critiques des systèmes, à savoir: a) les interactions avec les objectifs des politiques/de la gestion, b) les arrangements/la coordination institutionnels, c) les stratégies de collecte des données et d) les méthodes de collecte des données de même que e) l'évaluation des pêcheries artisanales.
- Examiner les options viables pour améliorer la qualité des données et des informations relatives aux pêches qui sont adaptées aux besoins spécifiques et qui peuvent être utilisées dans des situations de restrictions budgétaires et de limitation du personnel.
- Organiser l'échange de connaissances et d'expériences nationales pour l'élaboration et le développement de systèmes de collecte des statistiques et des données sur les pêches parmi les pays participant.

#### **ORGANISATION DE L'ATELIER**

10. L'atelier a été organisé conjointement par le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), le Comité régional des pêches du Golfe de Guinée (COREP) et le projet FishCode-STP de la FAO. Quatorze participants des États Membres du COREP (Angola, Cameroun, République du Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe) ont participé à l'atelier. Les participants comprenaient un fonctionnaire principal des pêches (représentant les utilisateurs des informations sur les pêches, par exemple les responsables de l'élaboration des politiques des pêches) et un fonctionnaire technique directement impliqué dans la collecte des données (représentant le principal producteur de données) pour chaque pays. L'ordre du jour et la liste complète des participants sont présentés aux annexes A et B.

### ***Préparation de l'atelier***

11. Avant la tenue de l'atelier, une enquête sera effectuée par questionnaire qui permettra d'examiner et de décrire les systèmes nationaux de collecte des statistiques et données sur les pêches de manière détaillée et comparative. Les informations recueillies dans le cadre de cette enquête seront assemblées et présentées comme profils du contrôle statistique des pêches des pays. Cette compilation sera utilisée comme document de travail par l'atelier. Les informations contenues dans les rapports nationaux portent sur:

- **Les informations générales liées à la pêche** y compris les informations relatives à la collecte des données sur la pêche (par exemple, les caractéristiques géographiques des zones côtières, les divisions administratives et les ethnies, les cultures et les traditions des communautés de pêche).
- **La structure du secteur de la pêche, c'est-à-dire** la description des caractéristiques structurelles du secteur (les catégories nationales de pêche), y compris l'information sur les principales catégories et sous-catégories, les espèces-cibles, les méthodes et les engins de pêche utilisés, les caractéristiques opérationnelles (les zones de pêche, les débarquements et les grands marchés, etc.), la taille de la flotte (si disponible), et l'existence des plans de gestion.
- **Les objectifs de la politique et la gestion des pêches** qui sont des informations importantes pour déterminer les besoins du secteur de la pêche en matière d'information. Les sources d'information sont également identifiées dans cette section (par exemple le droit de pêche, le plan de développement du secteur, etc.).
- **L'état des statistiques, lesquelles sont divisées en:** a) statistiques des pêches établies par la FAO et b) statistiques des pêches établies au niveau national.
- **L'information sur la pêche et les systèmes de collecte des données** qui décrivent les principaux éléments du système, notamment: a) les objectifs de la collecte des données; b) les principales institutions impliquées dans la collecte des données; et c) le cadre législatif de la collecte des données. Toutes les composantes du système sont classées en trois grands domaines (pêche industrielle, pêche côtière et secteur après-capture), dans un format standardisé, et englobent:
  - l'institution concernée,
  - le cadre de la collecte des données,
  - le type de collecte des données,
  - le mode de collecte des données (routine, périodique ou *ad hoc*),
  - le temps employé,
  - les sources des données,
  - les unités des données,
  - la stratégie de collecte des données (liste complète ou échantillonnage),
  - la taille de la population,
  - la méthode de collecte des données,
  - la gestion des données,
  - le budget,
  - les éléments de données collectées.

12. L'atelier comportera des débats en séances plénières et des séances d'animation de manière à susciter l'active collaboration des participants. Les groupes de travail sont fondamentalement formés de groupes sous-régionaux qui abordent des questions spécifiques aux sous-régions.

### **SÉANCE D'OUVERTURE**

13. La séance d'ouverture de l'atelier a été présidée par M. François Ndounga Baptême, Secrétaire général du COREP, Mme Felicitas Atanga, assistante du représentant de la FAO au

Cameroun et de Son Excellence Monsieur Aboubakar Sarki, Ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales au Cameroun.

14. M. François Ndounga Baptême a souhaité la bienvenue aux participants et a donné des informations sur les activités du COREP (Annexe C). Mme Felicitas Atanga a pris la parole au nom de la FAO (Annexe D). M. Aboubakar Sarki a ouvert l'atelier au nom du Ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales au Cameroun (Annexe E).

15. Sur proposition du Secrétaire général du COREP, la présidence a été déléguée au Cameroun, pays organisateur, le secrétariat à la FAO et le rapporteur du jour à la République démocratique du Congo (RDC). Sur ce, le Docteur Baba Malloum Ousman, Directeur des pêches et de l'aquaculture au Cameroun a remercié les participants au nom de son pays pour la confiance qui lui est accordée pour diriger les travaux. Une présentation des participants a ensuite eu lieu.

## INTRODUCTION

16. M. Gertjan de Graaf, Fonctionnaire principal, Programme FishCode-STP de la FAO, a présenté la stratégie de la FAO visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture ainsi que le projet FishCode-STP de la FAO, qui soutient la mise en œuvre effective de la Stratégie dans les pays en développement. Le Document technique sur les pêches n° 382 «Directives pour la collecte régulière de données sur les pêches de capture» a également été introduit. Ce document donne un aperçu de la structure pour la vérification de l'information nationale sur la pêche et de l'information sur les systèmes de collecte des données ébauchée pendant l'atelier.

17. Le développement ou l'amélioration de tout système de collecte des données exige une approche structurée de manière cohérente. L'approche structurée respecte un parcours par étapes dont la première est de comprendre «Pourquoi les données sont requises», en passant par l'explication des besoins «Quelles données rechercher?», et la confirmation de «De quelle manière les données seront-elles collectées?». Des examens périodiques de ces aspects fondamentaux des systèmes de collecte des données (par exemple pour approuver pourquoi, quoi et comment) sont importants vu que les systèmes de collecte doivent répondre aux dynamiques du secteur des pêches et aux besoins changeants en matière d'information sur les pêches.

18. M. Gertjan de Graaf a ensuite présenté l'ordre du jour, les objectifs, le cadre et les résultats attendus de l'atelier. Dans son exposé, il a souligné l'importance de la participation active à la réalisation des objectifs de l'atelier et a expliqué qu'à cette fin des séances plénières alterneraient avec des discussions au sein des groupes de travail dans le cadre de cet événement.

19. Selon le nombre de sujets que l'atelier aura à traiter, les considérations suivantes ont été proposées comme principes directeurs:

- L'atelier de travail abordera la collecte des données sur les pêches de capture qu'elles soient océaniques ou côtières. L'aquaculture ne sera pas incluse vu que cet important sous-secteur exige des approches spécifiques.
- Dans le cadre de l'atelier, une attention toute particulière sera accordée aux pêches côtières au cours des sessions des groupes de travail et la priorité accordée aux pêches océaniques sera moindre vu qu'elles sont considérées bien contrôlées par les organismes régionaux des pêches.
- Les ressources financières et humaines allouées pour la collecte des données sont généralement limitées et représentent un problème commun à beaucoup de pays de la région et on a raison de croire que cela persistera. Toutefois l'atelier concentrera son attention sur les approches qui pourront être adoptées dans des situations de restrictions budgétaires et de main-d'œuvre (par exemple meilleure utilisation des mécanismes de

collecte des données existants) plutôt que de rechercher une solution irréalisable aux problèmes budgétaires et de main-d'œuvre.

## **COLLECTE DES DONNÉES SUR LA PÊCHE DANS LA RÉGION DU GOLFE DE GUINÉE**

20. Afin d'avoir une vue d'ensemble de certaines des pratiques actuelles de collecte des données sur la pêche dans la région, tous les pays ont présenté un résumé de leur inventaire national des systèmes de collecte des données (voir le supplément).

**Sao Tomé-et-Principe:** À Sao Tomé-et-Principe, pour la pêche semi-industrielle, la collecte des données est faite au port, sur base hebdomadaire, pour les débarquements de poisson de chaque navire de pêche. Il y a un seul enquêteur pour relever les données relatives à l'effort de pêche et aux quantités capturées. Pour la pêche industrielle, la collecte des données est très compliquée car elle est pratiquée par des flottilles étrangères qui opèrent dans la zone économique exclusive (ZEE), parce que les armateurs n'acceptent pas la présence d'observateurs à bord et parce qu'il y a une carence de données fiables sur les captures. Étant donné l'absence de ports dans les eaux profondes, les bateaux de pêche ne touchent jamais les côtes et ne débarquent donc aucune capture dans le pays. À Sao Tomé-et-Principe il y a un système de collecte des informations sur la pêche artisanale dans 10 des 24 débarcadères géographiquement distribués au nord, au centre et au sud des îles, avec un enquêteur pour chaque débarcadère qui travaille 19 jours sur 30 sur base journalière et de manière sporadique dans leurs aires de débarquement respectives et collecte les données sur l'effort de pêche et les captures.

**Cameroun:** Plusieurs institutions nationales sont impliquées dans la collecte des données statistiques en matière de pêche au Cameroun. Il s'agit notamment du Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA), de l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD), de l'Institut national de la statistique (INS) et des Douanes. Pêche artisanale: conformément aux dispositions en vigueur, tout pêcheur doit débarquer ses captures en un point indiqué par l'administration. Les agents du MINEPIA concernés (Chef de centre d'alevinage et de contrôle des pêches) procèdent alors à l'inspection sanitaire des produits, à la collecte des statistiques et à la perception des taxes y afférentes. La couverture des points de débarquement n'est pas exhaustive et c'est le même agent qui procède à l'exécution de toutes ces tâches, de sorte que les données sont généralement faussées. Pêche industrielle: Les entreprises de pêche industrielle sont tenues de faire des déclarations de captures qui sont communiquées lors du renouvellement de la licence. Elles permettent d'effectuer des rapprochements avec les données collectées par les services locaux de collecte des données, les Centres d'alevinage et de contrôle de pêche (CACP). Leur faiblesse réside dans le fait qu'il n'y a qu'une seule déclaration en fin d'exercice, ce qui ne permet pas un bon suivi et par conséquent, la déclaration est souvent peu fiable par rapport aux captures réelles.

**Gabon:** La collecte des données est assurée par des enquêteurs placés aux points de débarquement préalablement choisis dans les secteurs de la pêche artisanale maritime et continentale. Pour ce qui est de la pêche industrielle, les informations sont transmises par les armateurs à l'administration des pêches et de l'aquaculture. Le système de traitement des données statistiques est ARTFISH. C'est un système qui travaille sur la base d'enquêtes par échantillonnage dans les sites de débarquement préalablement sélectionnés. La collecte des données est souvent confrontée à quelques difficultés: i) rétention d'informations par les armateurs et certaines administrations; ii) difficulté d'acheminement des données en provenance de l'intérieur du pays; iii) existence de certains sites de débarquement non connus; et iv) manque de sites de débarquement où tous les pêcheurs débarqueraient obligatoirement leurs productions.

**République du Congo:** Les données relatives à la pêche industrielle restent très peu fiables. La production de la pêche maritime artisanale demeure mal connue, comme en témoigne

l'absence de statistiques continues et l'aspect fragmentaire et parfois douteux des données disponibles. La pêche continentale, qui est quantitativement la plus importante, n'est pas suivie car il n'existe pas de système de collecte des données au sein de l'administration des pêches. Ces observations montrent le besoin pressant d'améliorer les statistiques et l'information relatives aux pêches pour aboutir à une gestion convenable des ressources et à la planification du développement des pêches nationales.

**République démocratique du Congo (RDC):** La description complète du secteur de la pêche se heurte à une insuffisance notoire de données fiables et significatives pour l'ensemble des plans d'eau du pays. Les quelques données disponibles datent des années 80 à 90 et sont très limitées, souvent à l'échelle d'un débarcadère ou d'un district. D'une manière générale, le système de production halieutique en RDC et ses déterminants fondamentaux sont actuellement méconnus. Le mécanisme de suivi du secteur des pêches, y compris les statistiques est inexistant. Les ressources humaines et financières pour la mise en place du programme de collecte des données introduit par la FAO, en 2003, sont insuffisantes.

**Angola:** Le système de collecte des données pour la pêche artisanale est effectué par les (amostradores) enquêteurs agents membres associés de la coopérative locale. Les débarquements sont faits tout le long de la côte, dans 41 sites sur les 188 recensés. L'activité de tous les bateaux semi-industriels et industriels est notée aux ports de pêche de Luanda, Benguela et Namibie où les bateaux déchargent leurs captures. La direction nationale de surveillance a des programmes qui permettent de contrôler les positionnements des bateaux là où ils se trouvent avec un système de surveillance des navires par satellite (SSN). Ce système permet de déterminer si les bateaux opéraient dans la zone réservée à la pêche artisanale. La Loi sur la ressource biologique aquatique dans son article n° 223, définit également que les agents de surveillance ont pour mission de surveiller et recueillir les informations sur les activités de pêche avec des bateaux semi-industriels et industriels licenciés pour pratiquer la pêche dans les eaux angolaises. La présence d'observateurs à bord d'un navire de pêche permet à la DNF d'avoir des informations fiables sur les activités des bateaux pratiquant la pêche illicite.

**Guinée équatoriale:** La collecte des données de *la pêche industrielle* est effectuée par des observateurs à bord des 10 navires. Tous les bateaux destinés à la pêche artisanale doivent être inscrits au Ministère de la Défense. La collecte des données relatives aux captures de la flotte artisanale est très rudimentaire.

21. Il ressort des présentations que la collecte des données sur la pêche dans la sous-région est insuffisante à cause de nombreuses contraintes, notamment:

- non harmonisation du système de collecte;
- difficulté d'accès au point de débarquement;
- implication des collecteurs de données dans la collecte des taxes;
- insuffisance des infrastructures de débarquement;
- organisation insuffisante des acteurs et faible implication dans les activités de collecte;
- rétention d'informations par les armateurs et certaines administrations;
- difficulté d'acheminement des données en provenance de l'intérieur du pays;
- existence de certains sites de débarquement non connus;
- manque de sites de débarquement aménagés où tous les pêcheurs débarqueraient obligatoirement leurs productions;
- insuffisance des ressources humaines;
- manque de moyens financiers.

## OBJECTIFS DE LA COLLECTE DES DONNÉES

22. M. Gertjan de Graaf a présenté les différents groupes thématiques; Objectifs de la collecte des données: Pourquoi, Quoi, et Comment. Dans la figure 1 les différentes étapes sont visualisées.

- **POURQUOI** les données sont-elles nécessaires?
  - Première étape: Identifier les besoins en matière d'information pour les divers objectifs des politiques.
  - Deuxième étape: Identifier les actions pour atteindre les objectifs des politiques.
- **QUELLES** données doivent-elles être recueillies?
  - Première étape: Identifier les types de besoins (indicateurs) requis pour suivre les actions considérées.
  - Deuxième étape: Relier les indicateurs indispensables aux besoins.
  - Troisième étape: i) Est-il possible de recueillir de telles données? Établir un ordre de priorité, et ii) Définir quelles sont les données essentielles et celles qui sont seulement souhaitables.
- **COMMENT** les données doivent-elles être recueillies?
  - Première étape: Définir une stratégie de collecte des données.
  - Deuxième étape: Définir un procédé de collecte des données.

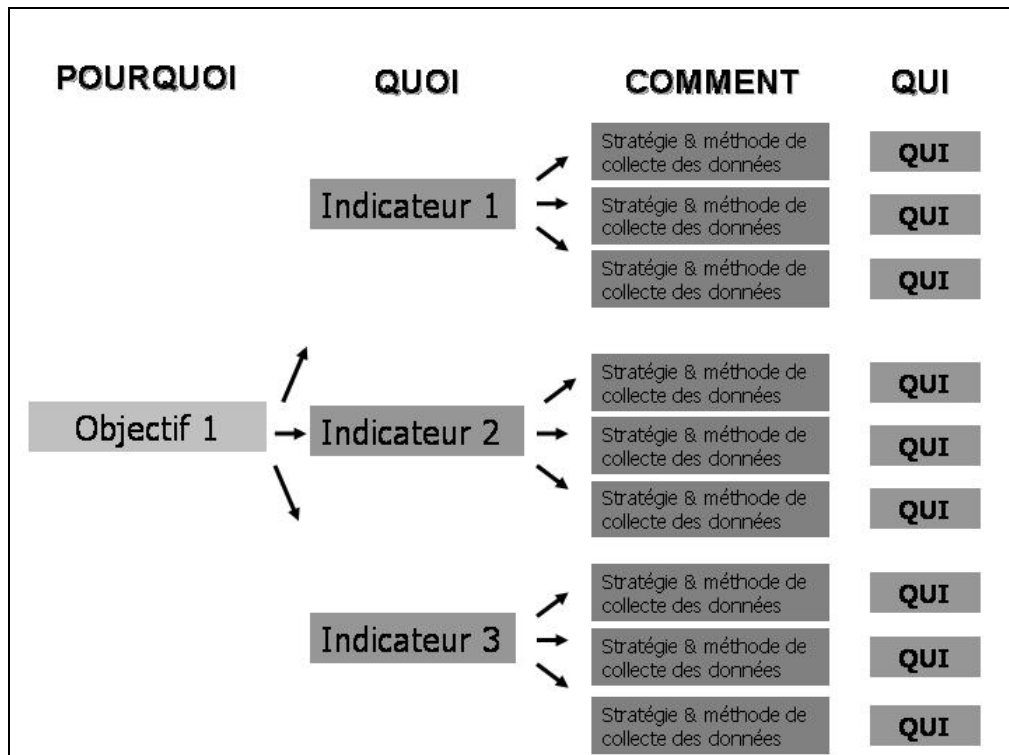


Figure 1: Les différentes étapes d'un suivi convenable des activités de pêche

## RESPECT DES NORMES RÉGIONALES ET INTERNATIONALES SUR LE SUIVI DE LA PÊCHE

### *Les statistiques des pêches compilées par la FAO*

23. Dans son introduction, Monsieur Garibaldi (FAO) a souligné le rôle fondamental joué par les statistiques rassemblées et présentées par la FAO. La plupart des analyses portant sur la situation

des pêches mondiales, des tendances passées et des perspectives d'avenir reposent sur les statistiques de la FAO.

24. Ces informations transmises à la FAO par les pays, par l'entremise des correspondants nationaux et des administrations y relatives sont sous forme de questionnaires et électronique. Elles sont vérifiées pour s'assurer de leur fiabilité. Quand elles ne sont pas jugées correctes, un rappel est fait aux correspondants pour les améliorer ou les compléter si elles sont incomplètes. Quand les pays membres ne transmettent pas leurs statistiques, la FAO fait une évaluation grossière des données en leur attribuant la lettre «F».

25. La qualité des statistiques de la FAO dépend, dans une large mesure, de l'exactitude et de la fiabilité des données collectées au niveau national qui lui sont transmises. La FAO dispose de plusieurs bases de données pour traiter les statistiques qui lui sont fournies par les différents États. Comme base de données, on peut citer celle relative aux captures mondiales, une autre relative aux captures régionales et d'autres encore traitant des données de l'aquaculture, de la production et du commerce des produits de la pêche ainsi que de la consommation de poisson et de produits de la pêche.

26. Au niveau mondial, la FAO compile les données sur les captures depuis 1950 avec, à cette époque, 238 pays pour environ 1 640 espèces recensées. Ces données sont en poids vif, un facteur de conversion doit être appliqué lorsque les données se réfèrent aux captures vidées, éviscérées, filetées, salées, séchées, etc. L'unité utilisée est la tonne métrique.

27. Au niveau régional, trois bases de données sont utilisées par la composante FAO-FIPS, à savoir COPACE, Atlantique Sud-Est et la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES). La base de données COPACE dispose de 15 divisions traitant les données de capture des pays pêchant en eaux lointaines.

28. Pour des raisons pratiques, la FAO indique la période à laquelle les données doivent lui parvenir (fin août). Si les délais sont respectés, le traitement et la compilation se font à temps, et les publications doivent parvenir aux États à une période précise. Ces données compilées sont stockées dans les bases de données et diffusées par voie électronique (FISHSTAT+ CD-ROMs, FAO site Web) et par les annuaires statistiques de la FAO.

29. Pour ce qui est de l'identification correcte des espèces, la FAO facilite ces identifications en mettant à disposition des fiches d'identification et la liste ASFIS (Système d'information sur les sciences aquatiques et la pêche). La liste ASFIS des espèces pour les besoins des statistiques des pêches est un système de classification des espèces destiné à faciliter la soumission des statistiques par les correspondants nationaux et l'échange des données entre les organismes de pêche.

30. Pour ce qui est des autres activités FIPS liées aux statistiques des pêches, il est démontré qu'il faut établir et coordonner les concepts, les techniques, la classification et les normes pour collecter, traiter et diffuser les données. Quelques informations sur les tendances régionales obtenues d'après les bases de données de la FAO sur les captures et les études réalisées à partir de ces bases ont été présentées.

#### ***Données fournies par les pays pour les groupes de travail scientifique de la zone du COPACE***

31. Mme Merete Tandstad (FAO) a présenté quelques aspects du travail réalisé par les groupes de travail du COPACE. Le but du COPACE est de promouvoir l'utilisation durable des ressources marines vivantes dans le domaine de sa compétence à travers une gestion appropriée de la pêche et des activités y relatives. La zone de compétence est l'Atlantique Centre-Est qui se situe entre le cap Spartel et le sud de l'Angola.



32. Plus de 40 pays sont membres de ce comité y compris tous les pays de la sous-région. Les fonctions du comité comprennent entre autres: le suivi de l'état des ressources et pêcheries, la promotion et la coordination des activités de recherche et de la collecte, de l'échange, de la diffusion et de l'analyse des données (statistiques, biologiques, environnementales, socioéconomiques et autres).

33. Le COPACE est constitué d'un comité, un sous-comité scientifique et trois groupes de travail (pélagique, démersal et artisanal). Les deux premiers groupes sont des groupes d'évaluation. Ces groupes dépendent des données existant dans la région (nationales ou régionales) relatives à l'état de la ressource (captures, effort et flottille), et des données des campagnes nationales et régionales.

34. L'objectif visé par les groupes de travail FAO/COPACE sur l'évaluation des ressources est de contribuer à la gestion améliorée des ressources démersales et des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest. Pour ce faire, des termes de référence ont été identifiés, notamment la mise à jour des statistiques, la consolidation et la mise à jour des informations biologiques, l'identification des données les plus fiables, l'évaluation de l'état actuel des différents stocks, la formulation d'avis scientifiques pour la gestion et pour la recherche future et l'identification des lacunes sur les données pour les prochaines réunions des groupes de travail.

35. Des unités analysées relatives à la sous-région sont les bars (*Pseudotolithus* spp.), le capitaine (*Galeoides decadactylus*), les dentés (*Dentex* spp.), les soles (*Cynoglossus* spp.), la dorade grise (*Pomadasyd* spp.), le merlu (*Merluccius polli*) (Angola), la crevette rose (*Penaeus notialis*), la crevette rose du large (*Parapenaeus longirostris*), les sardinellas (*Sardinella aurita* et *Sardinella maderensis*), l'éthmalose (*Ethmalosa fimbriata*), l'anchois (*Engraulis encrasicolus*), les chinchards (*Trachurus trecae*, *Decapterus rhonchus*) et autres Carangidae.

36. Le Groupe de travail apprécie les efforts fournis pour obtenir ces données qui sont d'une importance capitale pour l'évaluation et la gestion des stocks. Cependant quelques déficiences ont été notées dans les données relatives aux pêcheries, notamment:

- L'absence des données sur les captures et l'effort pour certaines espèces/stocks importants dans la région et l'inconsistance entre différents jeux de données.
- En général on note très peu d'échantillonnage biologique des débarquements dans la région.

37. En ce qui concerne les recommandations faites, elles peuvent être résumées comme suit:

- Continuer ou renforcer la collecte des données sur la pêche artisanale.
- Faire en sorte que les données sur la capture et l'effort de pêche artisanale soient plus détaillées.
- Séparer les espèces clés dans les captures.
- Identifier les prises accessoires des crevettiers.
- Intensifier ou commencer la collecte des données biologiques.
- Faire un effort maximum pour rassembler le plus grand nombre possible d'informations dans la zone toute entière.

38. Il a été conclu que les États Membres du COPACE doivent être très pointilleux sur la qualité des données à transmettre au groupe de travail (captures, effort, échantillonnage biologique). Des efforts doivent être faits pour vérifier et réactualiser les séries de données existantes portant sur l'effort de pêche et les captures afin de disposer, à la prochaine réunion, de séries fiables de données pour de bonnes évaluations des stocks.

## **GROUPES DE TRAVAIL**

39. M. Félix Marttin a présenté la «Card storming technique» (Technique des idées sur cartes) utilisée dans les sessions de groupes de travail, pour les objectifs des sessions qui consistait à:

- Identifier les besoins en matière d'information pour les divers objectifs des politiques.
- Identifier les types de besoins (indicateurs) requis pour suivre les actions considérées.

40. Groupes de travail sur les politiques et sur les objectifs de la collecte des données. Les participants à l'atelier ont été divisés en 2 groupes. Pour la session de travail sur les liens entre les objectifs des politiques et la collecte des données (Pourquoi, Quoi, Qui) M. Félix Martin et M. Gertjan de Graaf du Programme FishCode-STP de la FAO ont animé les 2 groupes avec le même mode opératoire, à savoir:

- Chaque participant a été invité à écrire sur des cartes (feuilles de papier format A4) les objectifs des politiques des pêches;
- Les cartes ont été épinglées sur un tableau et les participants ont discuté et décidé, en groupes et par consensus, les objectifs des politiques. Le nombre de groupes n'était pas limité. Le groupement a ensuite procédé à l'élimination des doubles et à la révision des cartes qui n'ont pas décrit le problème de manière claire et précise;
- Les participants se sont accordés sur un nom pour chaque groupe de politiques identifié.

41. Les cinq grands objectifs des politiques identifiés par les participants ont été:

- Gestion durable des ressources halieutiques.
- Préservation des écosystèmes aquatiques.
- Réduction de la pauvreté.
- Sécurité alimentaire, y compris l'amélioration de la vie des pêcheurs.
- Augmentation de la contribution du secteur de la pêche au produit intérieur brut (PIB).

42. Dans le Tableau 1, les objectifs des politiques et les mesures de gestion pour atteindre les objectifs qui seront identifiés par les participants sont présentés.

43. Groupe de travail sur les besoins d'informations et les données à collecter. Dans une deuxième session, les participants ont identifié les besoins d'informations pour toutes les actions liées aux cinq objectifs majeurs. Pour une meilleure compréhension, les besoins en information ont été regroupés en quatre domaines; i) Humain, ii) Pêche-écologie, iii) Institutionnel et iv) Facteurs externes.

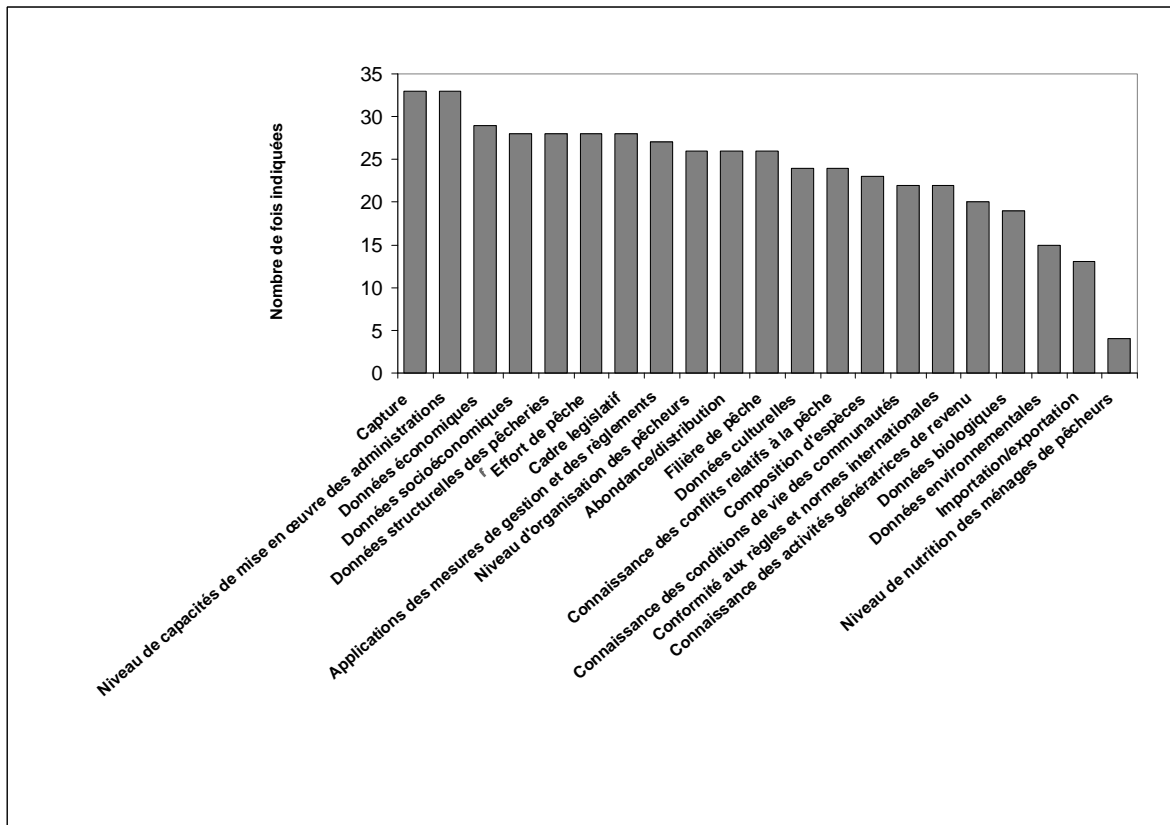
44. Dans les tableaux 2, 3, 4, 5, et 6 les besoins en matière d'information tels que définis par les participants sont présentés.

45. L'analyse des résultats, en tenant compte de tous les objectifs, et du nombre de fois qu'un certain type d'information est requis, ont indiqué que les principaux besoins en matière d'informations sont liés au/aux (Figure 2):

- Niveau des captures
- Niveau des capacités de mise en œuvre des administrations
- Données économiques
- Données socioéconomiques

**Tableau 1: Les objectifs des politiques et les mesures de gestion pour les atteindre**

<b>OBJECTIFS DES POLITIQUES</b>	<b>Mesures de gestion pour atteindre les objectifs spécifiques</b>
Gestion durable des ressources halieutiques	Établir un plan directeur de pêche
	Actualiser et renforcer les lois et la réglementation des pêches
	Mettre en place des plans d'aménagement des pêcheries
	Améliorer les accords en matière d'exploitation
	Améliorer la connexité des ressources halieutiques
	Études socioéconomiques
	Mise en œuvre d'un système de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches (SCS)
	Réduction de la pêche illicite
	Vulgarisation du Code de conduite pour une pêche responsable (CCPR)
	Renforcement des capacités
	Lutte contre les mauvaises pratiques de pêche
Préservation des écosystèmes aquatiques	Mise en œuvre d'un cadre législatif respectueux des écosystèmes aquatiques
	Identification et mise en place d'un système de protection et de restauration des habitats fragiles
	Lutte contre la pollution et la dégradation du milieu
	Surveillance des écosystèmes
	Réduction de l'impact de la pêche sur l'écosystème
	Renforcement des capacités et échange d'informations en matière de connaissance sur les écosystèmes aquatiques
	Intégration de l'approche écosystémique dans les plans d'aménagement
Réduction de la pauvreté	Réduction des conflits entre la pêche artisanale et la pêche industrielle
	Réduction de la vulnérabilité des communautés de pêche artisanale
	Renforcement des capacités des communautés de pêche artisanale
	Réduction du coût d'investissement dans la pêche artisanale
	Amélioration des opérations/activités post-capture
	Promotion du secteur de la pêche artisanale
Sécurité alimentaire, y compris l'amélioration de la vie des pêcheurs	Réduction des pertes post-capture
	Amélioration des débarquements des captures
	Mise en place des mesures incitatives
	Garantie d'une meilleure distribution des produits de la pêche nationale
	Sensibilisation aux/vulgarisation des lois sur la pêche
	Augmentation contrôlée de la production des produits de la pêche
	Intensification de l'accès au microcrédit pour les acteurs de la pêche
Augmentation de la contribution du secteur de la pêche au PIB	Augmentation des emplois
	Maîtrise des flux financiers de la pêche
	Amélioration de la connaissance du secteur
	Valorisation optimale des produits



**Figure 2: Nombre de fois qu'un type d'information particulier est requis pour soutenir les principaux objectifs des politiques des pêches**

**Tableau 2: Besoins en matière d'information pour la gestion durable des ressources halieutiques**

Objectif: Gestion durable des ressources halieutique	Action de gestion pour atteindre les objectifs spécifiques										
	Type de données	Mettre en place des plans d'aménagement des pêcheries	Mettre en œuvre un SCS	Réduire la pêche illégale	Renforcer les capacités	Organiser les communautés de pêche	Réduire les mauvaises pratiques de pêche	Actualiser la loi et réglementer la pêche	Améliorer la connaissance de l'exploitation	Améliorer la connaissance des ressources halieutiques	Améliorer la connaissance socioéconomique
<b>Humain</b>											
Données socioéconomiques	•			•		•	•	•		•	•
Données culturelles	•			•	•	•	•	•		•	•
Connaissance des conditions de vie des communautés	•			•	•	•	•	•		•	•
Connaissance des activités génératrices de revenu	•			•		•		•		•	
Connaissance des conflits relatifs à la pêche	•	•	•	•		•	•	•		•	•
Niveau d'organisation des pêcheurs	•	•	•	•	•	•		•		•	•
Niveau de nutrition des ménages de pêcheurs				•						•	
Données économiques	•	•		•		•	•	•	•	•	•
<b>Pêche et écologique</b>											
Données structurelles des pêcheries	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•
Effort de pêche	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•
Capture	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•
Données biologiques	•	•		•		•	•	•	•		•
Abondance/distribution	•	•		•		•	•	•	•		•
Importation/exportation		•	•	•			•			•	
Filière de pêche	•			•		•	•	•		•	•
Composition des espèces	•	•	•	•			•	•	•		
Données environnementales	•	•		•		•	•	•	•		•
<b>Institutionnel</b>											
Cadre législatif	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•
Conformité aux règles et normes internationales	•	•	•	•		•	•	•			•
Application des mesures de gestion et des règlements	•	•	•	•		•		•	•		•
Capacités de mise en œuvre des administrations	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•
Cohérence avec les activités sous-régionales	•	•	•	•		•	•	•	•		
<b>Externalités</b>											

**Tableau 3: Besoins en matière d'information pour préserver les écosystèmes aquatiques**

<b>Objectif: Préserver les écosystèmes aquatiques</b>	<b>Action de gestion pour atteindre les objectifs spécifiques</b>						
<b>Type de données</b>	Mettre en œuvre un cadre législatif respectueux des écosystèmes aquatiques	Identifier et mettre en place un système de protection et restauration des habitats fragiles	Lutter contre la pollution et la dégradation du milieu	Établir la surveillance des écosystèmes	Réduire l'impact de la pêche sur l'écosystème	Renforcer les capacités et l'échange d'information en matière de connaissance sur les écosystèmes aquatiques	Intégrer l'approche écosystémique dans les plans d'aménagement
<b>Humain</b>							
Données socioéconomiques	•	•	•	•	•	•	•
Données culturelles	•	•	•	•	•	•	•
Connaissance des conditions de vie des communautés	•	•	•	•	•	•	•
Connaissance des activités génératrices de revenu	•		•	•	•		•
Connaissance des conflits relatifs à la pêche/autres activités	•	•	•	•	•	•	•
Niveau d'organisation des pêcheurs	•	•	•	•	•	•	•
Niveau de nutrition des ménages de pêcheurs							
Données économiques	•		•	•	•	•	•
<b>Pêche et écologique</b>							
Données structurelles des pêcheries	•	•	•	•	•	•	•
Effort de pêche	•	•	•	•	•	•	•
Capture	•	•	•	•	•	•	•
Données biologiques	•	•	•	•	•	•	•
Abondance/distribution	•	•	•	•	•	•	•
Importation/exportation							
Filière de pêche	•	•	•		•	•	•
Composition des espèces	•	•	•	•	•	•	•
Données environnementales	•	•	•	•	•	•	•
<b>Institutionnel</b>							
Cadre législatif	•	•	•	•	•	•	•
Conformité aux règles et normes internationales	•	•	•	•	•	•	•
Application des mesures de gestion et des règlements	•	•	•	•	•	•	•
Capacités de mise en œuvre des administrations	•	•	•	•	•	•	•
Cohérence avec les activités sous-régionales	•	•	•	•	•	•	•
<b>Externalités</b>							

Tableau 4: Besoins en matière d'information pour réduire la pauvreté

Objectif: Réduire la pauvreté	Action de gestion pour atteindre les objectifs spécifiques					
	Réduire les conflits entre la pêche artisanale et la pêche industrielle	Réduire la vulnérabilité des communautés de pêche artisanale	Renforcer les capacités des communautés de pêche artisanale	Réduire le coût d'investissement dans la pêche artisanale	Améliorer les opérations/activités post-captures	Promouvoir le secteur de la pêche artisanale
<b>Type de données</b>						
<b>Humain</b>						
Données socioéconomiques	•	•	•	•	•	•
Données culturelles	•	•	•	•	•	•
Connaissance des conditions de vie des communautés	•	•	•	•	•	•
Connaissance des activités génératrices de revenu	•	•	•	•	•	•
Connaissance des conflits relatifs à la pêche/autre activité	•	•	•			•
Niveau d'organisation des pêcheurs	•	•	•	•	•	•
Niveau de nutrition des ménages de pêcheurs		•	•			
Données économiques	•	•	•	•	•	•
<b>Pêche et écologique</b>						
Données structurelles des pêcheries	•	•	•	•	•	•
Effort de pêche	•	•	•	•	•	•
Capture	•	•	•	•	•	•
Données biologiques	•		•			•
Abondance/distribution	•	•	•		•	•
Importation/exportation				•	•	•
Filière de pêche		•	•	•	•	•
Composition des espèces	•	•	•		•	•
Données environnementales						
<b>Institutionnel</b>						
Cadre législatif	•		•	•	•	•
Conformité aux règles et normes internationales	•		•		•	•
Application des mesures de gestion et des règlements	•	•	•			•
Capacités de mise en œuvre des administrations	•	•	•	•	•	•
Cohérence avec les activités sous-régionales						
<b>Externalités</b>						

**Tableau 5: Besoins en matière d'information pour assurer la sécurité alimentaire**

Objectif: Sécurité alimentaire, y compris l'amélioration de la vie des pêcheurs	Action de gestion pour atteindre les objectifs spécifiques						
Type de données	Réduire les pertes post-capture	Améliorer les débarquements des captures	Mettre en place des mesures incitatives	Assurer une meilleure distribution des produits de pêche nationale	Sensibiliser/vulgariser les lois sur la pêche	Augmenter le contrôle de la production de produits de la pêche	Faciliter l'accès au microcrédit pour les acteurs de la pêche
<b>Humain</b>							
Données socioéconomiques		•	•	•		•	•
Données culturelles					•		•
Connaissance des conditions de vie des communautés							•
Connaissance des activités génératrices de revenu							•
Connaissance des conflits relatifs à la pêche		•				•	•
Niveau d'organisation des pêcheurs	•	•				•	•
Niveau de nutrition des ménages de pêcheurs							
Données économiques	•	•	•	•			•
<b>Pêche et écologique</b>							
Données structurelles des pêcheries		•	•				
Effort de pêche		•	•			•	
Capture	•	•	•	•		•	•
Données biologiques						•	
Abondance		•	•			•	•
Importation/exportation		•		•			
Filière de pêche	•		•	•			•
Composition des espèces	•					•	
Données environnementales							
<b>Institutionnel</b>							
Cadre législatif	•	•	•		•	•	
Conformité aux règles et normes internationales		•					
Application des mesures de gestion et des règlements	•	•	•			•	•
Capacités de mise en œuvre des administrations	•	•	•	•	•	•	
Cohérence avec les activités sous-régionales							
<b>Externalités</b>							
Données sur l'infrastructure	•	•		•			



**Tableau 6: Besoins en matière d'information pour augmenter la contribution du secteur de la pêche au PIB**

Objectif: Augmentation de la contribution du secteur de la pêche au PIB	Action de gestion pour atteindre les objectifs spécifiques			
	Type de données	Augmentation des emplois	Matricer les flux financiers de la pêche	Améliorer la connaissance du secteur
<b>Humain</b>				
Données socioéconomiques	•	•	•	
Données culturelles	•		•	
Connaissance des conditions de vie des communautés			•	
Connaissance des activités génératrices de revenu	•	•	•	
Connaissance des conflits relatifs à la pêche			•	
Niveau d'organisation des pêcheurs			•	
Niveau de nutrition des ménages de pêcheurs				
Données économiques	•	•	•	•
<b>Pêche et écologique</b>				
Données structurelles des pêcheries	•	•	•	
Effort de pêche	•		•	
Capture	•	•	•	•
Données biologiques				
Abondance	•		•	•
Importation/exportation		•	•	•
Filière de pêche	•	•	•	•
Composition des espèces		•		•
Données environnementales				
<b>Institutionnel</b>				
Cadre législatif		•		•
Conformité aux règles et normes internationales			•	•
Application des mesures de gestion et des règlements		•	•	•
Capacités de mise en œuvre des administrations	•	•	•	•
Cohérence avec les activités sous-régionales				
<b>Externalités</b>				
Données sur la superstructure	•			•

46. Le tableau 7 présente les détails sur les données à collecter, identifiées par les participants.

47. Afin d'identifier les lacunes dans la collecte des données, les participants ont été priés d'indiquer si et comment l'information, comme fournie dans le tableau 7, est recueillie dans leur pays. Les tableaux par pays sont présentés à l'annexe F et résumés dans le tableau 8.

**Tableau 7: Détails sur les données à collecter, identifiées par les participants**

<b>Besoins en données</b>	<b>Quelles données collecter</b>
Effort de pêche industriel	Nombre de bateaux de pêche Nombre de jours/sorties/heures de pêche Engins utilisés Grandeur des mailles Saison de pêche/repos biologique
Captures industrielles	Captures par espèce et par engin Capture par unité d'effort – CPUE (calculée)
Effort de pêche artisanal	Nombre de bateaux de pêche Nombre de jours/sorties/heures de pêche Engins utilisés Grandeur des mailles Saison de pêche/repos biologique
Captures artisanales	Captures par espèce et par engin CPUE (calculée)
Données biologiques	Productions maximales à l'équilibre – PME (calculée) Identifier les espèces menaces Impacts environnementaux sur les stocks de poissons Fréquences tailles Stade de maturité Contenu viscéral Otolithe
Abondance	Biomasse CPUE (calculée)
Applications des mesures de gestion et des règlements	Incidents avec les bateaux INDNR (pêche illicite, non déclarée et non réglementée) Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels
Données socioéconomiques	Nombre de personnes d'âge adulte et mineures au sein du ménage Niveau d'éducation de chaque membre du ménage Nombre de travailleurs et individus sans emploi au sein du ménage Niveau de revenu de chaque travailleur Nombre de pêcheurs à plein temps Nombre de pêcheurs utilisant des embarcations motorisées par communauté Nombre de mareyeurs et mareyeuses Nombre de pêcheurs par groupes ethniques Nombre de acteurs impliqués dans la transformation du poisson Répartition par groupes d'âge
Données culturelles	Contraintes sociales empêchant les gens d'exercer cette activité
Connaissance des conditions de vie des communautés	
Connaissance des activités génératrices de revenu	Revenu par activité Revenu moyen par pêcheur
Connaissance des conflits relatifs à la pêche	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels, entre artisans eux-mêmes

**Tableau 7: Détails sur les données à collecter, identifiées par les participants (suite)**

<b>Besoins en données</b>	<b>Quelles données collecter</b>
Niveau organisationnel des pêcheurs	Différentes organisations de pêcheurs
Prévalence des maladies	
Niveau nutritionnel des ménages de pêcheurs	
Disponibilité des produits de la pêche	Pertes post-capture
Tendances de la consommation	Population totale Consommation par habitant
Projection de l'offre et de la demande	Croissance démographique (y compris la migration)
Disponibilité des produits de la pêche au sein de la communauté	Tendances des prix sur le marché local Nombre de structures frigorifiques par province/ état/collectivité locale, etc. Volume de poisson sur le marché local Capacité de stockage Volume de poisson congelé
Informations sur les marchés internationaux	Prix internationaux Offre et demande sur les marchés internationaux Tendances des marchés internationaux Frais de transport Valeur et quantité des produits exportés
Conformité aux règles et normes internationales	Volume du poisson certifié à l'exportation
Connaissance des types de produits exportés	Quantité, nature, destination des produits d'exportation
Connaissance de la capacité de production des produits destinés à l'exportation	Nombre d'unités de transformation, acteurs, type de produits finis



**Tableau 8: Résumé du suivi de la pêche dans les États Membres du COREP (suite)**

		<b>Gabon</b>	<b>Guinée équatoriale</b>	<b>Sao Tomé -et- Principe</b>	<b>République Démocratique du Congo</b>	<b>République du Congo</b>	<b>Cameroun</b>	<b>Angola</b>
	Croissance/otolithe			••				
Abondance	Biomasse			Nansen	Nansen	Nansen	Nansen	
	CPUE (calculée)			Nansen	Nansen	Nansen	Nansen	
COPACE	Désagrégation des espèces							
Données socioéconomiques	Nombre de personnes d'âge adulte et mineures au sein du ménage		•	••		••	•	••
	Niveau d'éducation de chaque membre du ménage					•	•	•
	Nombre de travailleurs et individus sans emploi au sein du ménage			••		•	•	•
	Niveau de revenu de chaque travailleur					•		•
	Nombre de pêcheurs à plein temps			••	•	•	•	•
	Nombre de pêcheurs utilisant des embarcations motorisées par communauté		••	••	•	•	•	•
	Nombre de mareyeurs et mareyeuses			••	•	•	•	•
	Nombre de pêcheurs par groupes ethniques			••	•	•	•	•
	Nombre d'acteurs impliqués dans la transformation du poisson			••	•	•	•	•
Répartition par groupes d'âge			••	•		•	•	
Données culturelles	Contraintes sociales empêchant les gens d'exercer cette activité			••				
Connaissance des conditions de vie des communautés			•	••		••		
Connaissance des activités génératrices de revenu	Revenu par activité			••		••		
	Revenu moyen par pêcheur			••		••		

**Tableau 8: Résumé du suivi de la pêche dans les États Membres du COREP (suite)**

		<b>Gabon</b>	<b>Guinée équatoriale</b>	<b>Sao Tomé -et- Principe</b>	<b>République Démocratique du Congo</b>	<b>République du Congo</b>	<b>Cameroun</b>	<b>Angola</b>
Connaissance des conflits relatifs à la pêche	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels, entre artisans eux-mêmes				•	•	•	•
Niveau organisationnel des pêcheurs	Différentes organisations de pêcheurs		••	•	•	•	•	•
					•	•	•	•
Prévalence des maladies			••			••		•
Niveau nutritionnel des ménages de pêcheurs						••		•

(• Quelques données, mais pas régulières; •• Données régulières, mais des problèmes; ••• Données régulières et satisfaisantes; Nansen: FAO/NORAD Nansen programme)

## **RECOMMANDATIONS POUR L'AMÉLIORATION DE L'INFORMATION SUR LA PÊCHE ET POUR LES BESOINS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DE COOPÉRATION RÉGIONALE**

48. L'atelier a noté que la stratégie de la FAO visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture (Stratégie-STP) est un instrument important. La connaissance du statut et des tendances des pêches de capture et des ressources halieutiques, y compris les aspects socioéconomiques est essentielle pour non seulement formuler des politiques, mais aussi pour une gestion responsable. Elle est aussi nécessaire au niveau régional pour assurer la sécurité alimentaire et pour évaluer les avantages sociaux et économiques de la pêche. L'information sur la situation et les tendances des pêches de capture est également essentielle pour évaluer les performances des politiques des pêches et pour le suivi des plans de gestion

49. L'atelier a invité la FAO, à travers le projet FishCode-STP, à poursuivre son action dans la région en vue de l'amélioration des systèmes de collecte et de traitement des données et informations sur les pêches de capture.

L'atelier a fait les recommandations suivantes:

### *Pêche industrielle*

- Collecter directement les données sur les débarquements des navires à quai.
- Mettre en place un programme durable d'observateurs scientifiques à bord des bateaux en vue d'améliorer la collecte des données.
- Renforcer les capacités en matière de collecte des données au niveau national et sous-régional.

### *Pêche artisanale*

- Actualiser/initier les enquêtes-cadres.
- Étudier la possibilité de mettre en place un système durable et moins coûteux de collecte des données structurelles.
- Exiger que la FAO mette le logiciel ARTFISH actualisé, version 2007, à la disposition des États Membres du COREP.
- Impliquer davantage les communautés de pêche dans la collecte des données et la gestion des ressources.

### *Pêche continentale*

- Initier/renforcer les systèmes de cogestion pour mieux impliquer les personnes intéressées à la collecte des données.
- Rechercher des méthodes simples et efficaces de collecte des données.

### *Coopération sous-régionale*

- Harmoniser les systèmes de collecte des données dans la pêche industrielle et artisanale au niveau sous-régional.
- Favoriser les échanges d'expériences en matière d'informations sur les pêches entre les États Membres.
- Signer et ratifier la convention des Nations Unies sur les stocks chevauchants (États Membres).
- Tenir compte des recommandations des groupes de travail du COPACE, en matière de mise à disposition des données.

**SÉANCE DE CLÔTURE**

50. Les participants à l'atelier ont exprimé leur gratitude au Gouvernement du Cameroun pour l'organisation de cet évènement. Ils ont également remercié le bureau régional de la FAO pour son hospitalité et l'excellente organisation de l'atelier.

51. M. Baba Malloum Ousman, Directeur des pêches et de l'aquaculture du Cameroun a remercié tous les participants pour la qualité du travail fourni. Il a déclaré clos le présent atelier.



## ANNEXE A

## Programme et ordre du jour de l'atelier

<i>Jour/horaire</i>	<i>Ordre du jour</i>	
Mardi, 15 avril 2008		
08.00-09.00	Enregistrement des participants	
09.00-10.00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Premiers commentaires</li> <li>• Premiers commentaires</li> <li>• Premiers commentaires</li> </ul>	COREP FAO Représentative MINEPIA
10.00-11.00	<i>Pause café</i>	
11.00-12.30	Présentation des participants Présentation du projet FAO FishCode-STP Objectifs de l'atelier Procédures de la réunion/Ordre du jour	COREP FAO (de Graaf) FAO (de Graaf) FAO (de Graaf)
12.30-14.30	<i>Déjeuner</i>	
14.30-16.00	Présentations par pays <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sao Tomé-et-Principe</li> <li>• Cameroun</li> <li>• Gabon</li> </ul>	Président
16.00-16.30	<i>Thé</i>	
16.30-18.30	Présentations par pays (suite) <ul style="list-style-type: none"> <li>• République du Congo</li> <li>• République démocratique du Congo</li> </ul>	Président
18.30	Suspension de travail de la première journée	Président

Mercredi, 16 avril 2008		
08.30-10.00	Présentations par pays (suite) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Angola</li> <li>• Guinée équatorial</li> </ul>	Président
10.00-10.15	<i>Pause café</i>	
10.15-10.45	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction des différents groupes thématiques; Objectifs de la collecte des données (Pourquoi, Quoi, Comment)</li> <li>• Introduction de la technique consultative</li> </ul>	FAO (de Graaf) FAO (Martin)
10.45-12.30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions de groupe sur le thème (Pourquoi)</li> <li>• Politiques/objectifs de la collecte des données</li> <li>• Présentation des comptes rendus en plénière</li> </ul>	Animateurs FAO Président
12.30-14.00	<i>Déjeuner</i>	
14.00-15.30	Discussions de groupe sur le thème (Pourquoi) ( <i>suite</i> ) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques/objectifs de la collecte des données</li> <li>• Présentation des comptes rendus en plénière</li> </ul>	Animateurs FAO Président
15.30-16.00	<i>Thé</i>	
16.00-16.45	Statistiques des pêches compilées par la FAO	FAO (Garibaldi)
16.45-17.30	Données sur la production par pays pour les groupes de travail scientifique du COPACE	FAO (Tandstad/Jallow)

Mercredi, 16 avril 2008		
16.00-17.00	Enquêtes-cadres et enquêtes basées sur des sondages effectués dans le secteur des pêcheries artisanales	FAO (de Graaf)
17.30	Suspension de travail de la deuxième journée	Président

Jeudi, 17 avril 2008		
09.00-09.30	Comptes rendus des présentations nationales	Président
09.30-10.00	Collecte des données des pêches effectuées sur la base d'un échantillon représentatif	FAO (de Graaf)
10.00-10.30	Introduction des différents groupes thématiques: Quelles informations collecter?	FAO (de Graaf)
10.00-10.30	<i>Pause café</i>	
10.30-12.00	Discussions de groupe sur les thèmes suivants: Quelles informations collecter?	Animateurs FAO
12.00-13.30	<i>Déjeuner</i>	
13.30-15.00	Discussions de groupe sur les thèmes suivants: Quelles informations collecter?	Animateurs FAO
15.00-15.30	<i>Thé</i>	
15.30-18.30	Mise à jour des profils des pays Identifier les indicateurs pour la collecte dans les systèmes nationaux	FAO

Vendredi, 18 avril 2008		
08.30-10.00	Présentation des lacunes au niveau national et discussion plénière	Président
10.00-10.30	<i>Pause café</i>	
10.30-12.00	Plénière: Comment améliorer la collecte des données des pêches industrielles, artisanales et continentales?	Président
12.00-13.30	<i>Déjeuner</i>	
13.30-15.00	Plénière: Comment améliorer la coopération au niveau sous-régional?	Président
15.00-16.30	<i>Thé</i>	
16.30-17.00	Formulation des recommandations de l'atelier	Président
17.00	Ultimes observations et clôture	Hôte

## ANNEXE B

### Liste des participants

N°	Noms et prénoms	Pays	Organisation/Institution	Adresses téléphoniques	Adresse e-mail
1	ANTONIO PEDRO TORRES	Angola	Institut pour le développement de la pêche artisanal et aquiculture (IPA)	+244 914 27 59 53	tonyvedra@yahoo.com.br
2	PEDRO ALFONSO KINGOMBO	Angola	Institut pour le développement de la pêche artisanal et aquiculture (IPA)	+244 912 62 54 55	pedroafonso25@yahoo.com.br
3	BABA MALLOUM OUSMAN	Cameroun	Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA)	+237 99 97 34 08	bmalloum@yahoo.fr
4	BELAL EMMA	Cameroun	Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA)	+237 99 59 56 89	belalemma@yahoo.fr
5	NGOANDE SALVADOR	Cameroun	Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA)	+237 99 99 47 02 +237 94 50 79 04	sango_cam@yahoo.fr
6	ABDOU MAHAMAT	Cameroun	Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA)	+237 77 86 76 79	abmahama@yahoo.fr
7	MOHAMADOU HAMIDOU	Cameroun	Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA)	+237 99 35 47 65	mohamoust@yahoo.fr
8	NJIFONJOU OUMAROU	Cameroun	Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD)	+237 77 61 91 49	njifonjo@caramail.com
9	MIMBANG GUY IRÉNE	Cameroun	Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA)	+237 96 59 05 84	gmimban@yahoo.com

N°	Noms et prénoms	Pays	Organisation/Institution	Adresses téléphoniques	Adresse e-mail
10	CHIAMBENG GEORGE YONGBI	Cameroun	Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD)	+237 77 23 33 21	chiambeng@yahoo.fr
11	MOUCKOURY ONKA	République du Congo	Direction générale de la pêche (DGPA/DIPPN-K)	+242 571 95 99	shillersamba@yahoo.fr
12	SAMBA JEAN	République du Congo	Direction générale de la pêche (DGPA/MPMCA)	+242 658 58 26	shillersamba@yahoo.fr
13	NDOUNGA BAPTEME FRANÇOIS	COREP	Secrétaire général du Comité régional des pêches du Golfe de Guinée (SG/COREP)	+241 06 21 48 25 +241 07 65 00 23	ndoungabaptme@yahoo.fr c.corep@yahoo.fr
14	ALHAJI JALLOW	FAO	FAO	+233 244 33 17 46	Alhaji.Jallow@fao.org
15	DE GRAAF GERTJAN	FAO	FAO	+39 06 57 05 41 29	gertjan.degraaf@fao.org
16	GARIBALDI LUCA	FAO	FAO	+39 06 57 05 38 67	luca.garibaldi@fao.org
17	MARTTIN FELIX	FAO	FAO	+39 06 57 05 38 50	felix.marttin@fao.org
18	TANDSTAD MERETE	FAO	FAO	+39 06 57 05 20 19	Merete.tandstad@fao.org
19	DOUMAMBILA JEAN DE DIEU	Gabon	Direction des pêches et de l'aquaculture (DGPA)	+241 76 80 07	doumambila@yahoo.fr
20	MOUGOUSSI JEAN BERNARD	Gabon	Direction des pêches et de l'aquaculture (DGPA)	+241 05 32 51 67 +241 07 42 44 28	jbmougoussi@yahoo.fr
22	DIHONGA TSHOMBA	Republique démocratique du Congo	Direction de peche-Ministere de l'agriculture (DP/MINAGRI)	+243 815 04 61 85	jeandihonga@yahoo.fr
23	MAHUNINA KITSWAKA ALAIN	Republique démocratique du Congo	Service national de promotion et de développement de la pêche- Ministère de	+243 815 18 84 39	alainmahunina@hotmail.com

<b>N°</b>	<b>Noms et prénoms</b>	<b>Pays</b>	<b>Organisation/Institution</b>	<b>Adresses téléphoniques</b>	<b>Adresse e-mail</b>
			l'agriculture (SENADEP/MINAGRI)		
<b>24</b>	DO ESPIRITO COSTA	Sao Tomé-et-Principe	Direction générale des pêches (DGP STP)	+239 22 16 92 +239 22 22 28 +239 22 20 91	costaesprito7@yahoo.br
<b>25</b>	ILAIR CONCEIÇÃO	Sao Tomé-et-Principe	Direction générale des pêches (DGP STP)	+239 90 93 15	ilair1984@gmail.com

## ANNEXE C

### **Allocution de Monsieur le Secrétaire général du COREP**

Monsieur le Ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales, Président en exercice du COREP,  
Monsieur le Gouverneur de la Province du littoral,  
Monsieur le Représentant de la FAO,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,

En ce jour d'ouverture de l'atelier visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture dans le golfe de Guinée, qu'il me soit permis de remercier la FAO, au nom des participants, du Secrétariat général du COREP, pour la promptitude et l'efficacité avec lesquelles elle a répondu et organisé les présentes assises.

Nos remerciements vont également et tout naturellement à l'endroit de la République du Cameroun et tout particulièrement à leurs Excellences Monsieur le Ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales, Monsieur le Gouverneur de la Province du littoral, à tous leurs collaborateurs pour toutes les dispositions prises et les attentions dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée dans la ville de Douala.

Monsieur le Président en exercice,  
Monsieur le Gouverneur,  
Monsieur le Représentant de la FAO,  
Distingués invités,

L'atelier qui sera ouvert dans quelques instants est, à ne point en douter, d'une importance capitale pour le COREP puisque la problématique de l'information sur nos pêcheries se pose avec beaucoup d'acuité dans la plupart des États de la sous-région.

En effet, après la Commission sous-régionale des pêches d'Afrique de l'Ouest et le Comité des pêches du golfe de Guinée Centre, c'est maintenant au tour du COREP d'accueillir les présentes assises dans le cadre du programme FAO FishCode-STP/COPACE.

À cette occasion, l'atelier examinera les rapports de chaque pays aux fins d'identifier les actions à mener pour améliorer la situation actuelle. Cet atelier vient également à point nommé au moment où, sous votre présidence Monsieur le Ministre, la FAO et le Secrétariat général du COREP, participent à l'élaboration d'un plan d'action stratégique et d'un programme régional de promotion d'une pêche responsable.

Nous sommes de ce fait convaincus que les conclusions de nos travaux portant sur les thématiques aussi variées que celles liées à la gestion durable des pêches et à l'amélioration des conditions de vie des communautés de pêche, permettront de contribuer à une meilleure visibilité des activités du secteur aux fins d'asseoir de meilleures approches de programmation du développement.

En terminant mon propos, Monsieur le Ministre, je voudrais d'ores et déjà vous assurer au nom des experts ici présents et à mon propre nom de notre disponibilité à tout mettre en œuvre pour que les objectifs de notre atelier soient atteints.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

## ANNEXE D

### Allocution du Représentant de la FAO au Cameroun

Excellence Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Gouverneur de la Province du littoral,  
Monsieur le Secrétaire Général du COREP,  
Monsieur le Directeur des pêches,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole en ce jour, au nom du Représentant de la FAO au Cameroun, Monsieur Ousmane Guindo, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'atelier sous-régional visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture dans le golfe de Guinée.

Monsieur le Ministre,

Je voudrais dans un premier temps remercier le Gouvernement camerounais d'avoir accepté d'abriter les travaux de cet atelier. Ceci témoigne de l'importance que le Cameroun accorde au suivi des opérations qui s'inscrivent en droite ligne dans le processus de développement que vous avez engagé pour votre pays et la sous-région du golfe de Guinée.

Je remercie également l'équipe d'organisation du présent atelier, à savoir, les collègues du Siège de la FAO, du bureau régional à Accra, ainsi que le Directeur des pêches et ses collaborateurs pour l'effort qu'ils ont fourni pour la réussite de cet atelier.

Je voudrais aussi remercier tous les experts ici présents, plus particulièrement ceux qui sont venus de loin. Malgré leur emploi du temps très chargé, ils ont répondu à l'invitation de participer aux travaux de cet atelier.

Cet atelier, qui est organisé conjointement par le Comité régional des pêches du Golfe de Guinée (COREP), le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) et le projet FishCode-STP de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), offre l'occasion aux participants d'analyser les systèmes de collecte des statistiques et données sur les pêches.

Monsieur le Ministre,

Chers participants,

Au moment où la situation mondiale des pêches reste caractérisée par une augmentation considérable des niveaux de capture, entraînant la surexploitation du potentiel halieutique disponible, les politiques de développement de vos pays respectifs se trouvent de devoir choisir entre la satisfaction des besoins alimentaires d'une population en forte croissance et la préservation des ressources halieutiques. En effet, la plupart des stocks halieutiques de la région ont atteint le niveau de captures totales admissibles et plusieurs stocks montrent des signes de surexploitation, d'où la nécessité d'une stratégie commune pour limiter l'exploitation commerciale à des niveaux durables et d'un suivi régulier des ressources.

Les réalisations conjointes des États et de la FAO dans la mise en œuvre du Code montrent à quel point la coopération dans le domaine halieutique est une nécessité, voire un impératif, car elle obéit à des raisons objectives pour une meilleure application des mesures d'aménagement des pêcheries. Les

ressources halieutiques se déplacent d'un point à un autre et ne tiennent pas compte des limites tracées par La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui, en instituant la zone économique exclusive, a établi le système étatique de gestion et de conservation des ressources halieutiques.

Chers participants,

Vous aurez l'occasion pendant quatre jours, de revoir les systèmes de collecte des données et des informations relatives aux pêches existants dans vos pays respectifs et dans la sous-région. Vous allez également examiner les options viables pour l'amélioration de la qualité de ces données et informations qui sont adaptées aux besoins spécifiques et qui peuvent être utilisées dans des situations de restrictions budgétaires et de limitation du personnel. Finalement cet atelier fournira aussi une opportunité pour vous d'échanger des connaissances et des expériences en matière d'élaboration et de développement de systèmes de collecte des statistiques et des données sur les pêches.

Les domaines prioritaires de l'amélioration de la collecte des données seront identifiés, en tenant compte des besoins spécifiques de la sous-région du COREP. Nous espérons aussi pouvoir formuler des avant-projets de plans de travail nationaux et sous-régionaux, des arrangements opérationnels concernant la coopération et le partenariat pour l'exécution des activités de suivi au sein du COREP.

Dans le cadre de son mandat de renforcement de la sécurité alimentaire, la FAO appuie toute initiative visant la consolidation de la sécurité alimentaire des États Membres. La gestion durable des ressources halieutiques, qui est le but ultime de ces travaux, rentre ainsi en ligne droite dans le cadre de ce mandat.

Excellence Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Cet atelier revêt une importance particulière, en ce sens qu'il vise à renforcer la capacité des experts de la sous-région et la coopération en matière de suivi des pêches artisanales maritimes dans les pays membres du COREP.

Je suis convaincu qu'à l'issue des discussions, les experts passeront en revue les opportunités et avantages qu'offrent la coopération en matière d'aménagement, les difficultés liées au suivi, au contrôle et à la surveillance ainsi que la collecte et l'analyse des données scientifiques des pêches dans la région du COPACE en général et la sous-région du COREP en particulier.

Pour terminer, je voudrais souhaiter plein succès aux travaux du présent atelier et un bon séjour au Cameroun à tous les participants qui sont venus de loin.

Vive la Coopération internationale.

Je vous remercie.



## ANNEXE E

### **Discours d'ouverture de son Excellence Monsieur Aboubakar Sarki, Ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales**

Monsieur le Gouverneur de la Province du littoral,  
 Monsieur le Représentant du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),  
 Monsieur le Préfet du Wouri,  
 Monsieur le Secrétaire général du Comité régional des pêches du Golfe de Guinée (COREP),  
 Monsieur le Secrétaire du Comité des pêches de l'Atlantique Centre-Est (COPACE),  
 Chers participants,  
 Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je préside en ce jour, dans les salons de l'Hôtel Sawa à Douala, la cérémonie d'ouverture de l'atelier sous-régional visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture dans le golfe de Guinée organisé conjointement par le Comité des pêches de l'Atlantique Centre-Est (COPACE) de la FAO, le COREP, le projet FAO FishCode-STP et le Cameroun.

En cette heureuse circonstance, permettez-moi tout d'abord de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de souhaiter à tous les participants au nom du Gouvernement et du peuple camerounais, une chaleureuse et fraternelle bienvenue au Cameroun. Notre pays est très heureux de vous accueillir et d'abriter cet atelier et nous vous invitons à découvrir tout ce que la ville de Douala a de meilleur à offrir aux visiteurs.

L'atelier qui nous réunit est organisé au moment où nos pays font face à d'importantes pénuries de denrées alimentaires et au renchérissement des prix. Il se tient également au moment où nous essayons de donner un souffle nouveau au Comité régional des pêches du Golfe de Guinée avec le concours de la FAO, le CEEAC et d'autres bailleurs de fonds. Enfin, le Cameroun est en train d'évaluer les performances du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté en vue de formuler un DSRP de deuxième génération.

Il a pour principal objectif de faciliter la production et l'utilisation dynamique des statistiques et de l'information relatives aux pêches pour qu'elles soient à la base du bon développement de la politique et de la gestion responsables des pêches dans le golfe de Guinée.

Mesdames et Messieurs,  
 Chers participants,

Les pêches constituent pour l'ensemble des pays de la région un secteur d'activités relativement important, mais leur contribution aux économies nationales est peu connue et mal appréciée. En effet, les pêches contribuent à l'alimentation et à la sécurité alimentaire, à l'emploi, au commerce tant sous-régional qu'international. Cette contribution doit être préservée en éloignant les menaces qui pèsent sur la biodiversité et la productivité faisant de la gestion des pêches une préoccupation majeure.

Toutefois, les systèmes de collecte et de traitement des données statistiques et de l'information dans les pays de la région présentent un certain nombre d'insuffisances qui ne facilitent pas l'identification, et l'évaluation des politiques et stratégies de gestion et de développement que nous mettons en place.

Nous en avons pris conscience et malgré les difficultés conjoncturelles auxquelles doivent faire face nos États, nous essayons d'y remédier. C'est ainsi que grâce, notamment, au concours de la FAO, des efforts ont été faits pour doter certains de nos pays d'un système de collecte et de traitement des données sur la pêche artisanale maritime à travers le projet ARTFISH. De même, nous participons aux travaux du COPACE. Mais ces efforts restent insuffisants pour résoudre entièrement le problème, notamment à cause des difficultés techniques et budgétaires.

C'est pour cela que nous accueillons avec satisfaction le projet FishCode de la FAO et fondons beaucoup d'espoir sur sa mise en œuvre. Le Cameroun et le COREP par ma voix saisissent cette opportunité pour remercier très sincèrement la FAO pour le concours très appréciable qu'elle ne cesse d'apporter à toute la région regroupée dans la double quête de solutions pour une gestion durable de nos ressources halieutiques et du bien-être de nos populations.

Chers participants,

L'atelier de Douala regroupe des experts venus des administrations des pêches des pays de la région, des spécialistes de la FAO et le secrétariat général du COREP. Il bénéficie également de l'expérience des ateliers organisés dans d'autres régions, notamment celui de l'Afrique de l'Ouest.

Au cours de vos travaux, vous scruterez les systèmes de collecte des données et d'informations sur les pêches afin d'en déceler les faiblesses. À ce diagnostic, vous êtes invités à proposer des solutions adaptées à notre contexte en vue de l'amélioration desdits systèmes, pour qu'ils deviennent des outils efficaces de mise en place, de suivi et d'évaluation des politiques des pêches.

Je ne doute pas un seul instant que toutes les expertises réunies par les organisateurs seront à la hauteur de cette tâche et encourage les uns et les autres à ne ménager aucun effort pour atteindre les résultats escomptés.

C'est sur cette note d'encouragement et en souhaitant plein succès à vos travaux que je déclare ouvert l'atelier FAO FishCode-STP/COPACE/COREP.

Vive la Coopération régionale et internationale.

Vive le Cameroun.

Je vous remercie de votre aimable attention.

## ANNEXE F

## Informations sur le suivi par les pays

Besoins en données	Quelles données collecter	PAYS: ANGOLA	Depuis quand	Fiable
Effort de pêche industriel	Nbre de bateaux de pêche	Enregistrement obligatoire 1989/90	1989	●●
	Nbre de jours/sorties/heures de pêche	Obligatoire/dans le cahier de bord		●●
	Engins utilisés	Enregistrement obligatoire 1989/90	1989	●●●
	Taille de maille	Enregistrement obligatoire 1989/90	1989	●●
	Saison des pêches/repos biologique	Neuf mois/trois mois repos biologique		
Capture industrielle	Capture par espèces et par engin			
	Capture par unité d'effort – CPUE (calculée)			
Effort de pêche artisanal	Nbre de bateaux de pêche	Enquête cadre 1995, 1999, 2000, 2002, 2004	1995	●
	Nbre de jours/sorties/heures de pêche	Artfish 1996/2007		
	Engins utilisés	Échantillon aux sites jusqu'à 2007		●
	Taille de maille	Échantillon aux sites jusqu'à 2007		●
	Saison des pêches/repos biologique	Pêche toute l'année, pas repos biologique		
Capture artisanale	Capture par espèces et par engin	Échantillon aux sites jusqu'à 2007		●
	CPUE (calculée)	Échantillon aux sites jusqu'à 2007		●
Données biologiques	Production maximale équilibrée – PME (calculée)			
	Identifier les espèces menacées	Tortue et baleine		
	Impacts environnementaux sur la population des poissons	Campagne 2006		●
	Fréquences tailles			
	État de maturité	Sur quelques espèces en 2005		●
	Contenu viscéral	Sur quelques espèces en 2005		●
	Otolithe			
Abondance	Biomasse	Nansen programme		
	CPUE (calculée)	Nansen programme		
Applications des mesures de gestion et des règlements	Incidents avec les bateaux INDNR			
	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels	Enregistrement des plaintes		
Données socioéconomiques	Nbre de majeurs et de mineurs au sein du ménage	Recensement de la population et habitat 2007		●●
	Niveau d'éducation de chaque membre du ménage	Enquête cadre (1999)		●
	Nbre de travailleurs et sans emploi dans le ménage	Enquête cadre (1999)		●
	Niveau de revenu de chaque travailleur			●
	Nbre de pêcheurs à plein temps	Enquête cadre (1995)		●
	Nbre de pêcheurs utilisant des embarcations motorisées par communauté	Enquête cadre (1995)		●
	Nbre de mareyeurs et mareyeuses	Enquête cadre (1998)		●
	Nbre de pêcheurs par groupe ethnique	Enquête cadre (1995)		●
	Nbre d'acteurs impliqués dans la transformation	Enquête cadre et socioéconomique 1999		●
	Répartition par groupe d'âge	Enquête cadre et socioéconomique		●

Données culturelles	Contraintes sociales empêchant les gens d'exercer cette activité	Diverses contraintes freinant le développement		
Connaissance des conditions de vie des communautés	Enquêtes cadres menés en 1995/98/2000	Diverses contraintes freinant le développement		
Connaissance des activités génératrices de revenu	Revenu par activité			
	Revenu moyen par pêcheur			
Connaissance des conflits relatifs à la pêche	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels, entre artisans eux-mêmes	Enregistrement des plaintes et règlement de ces plaintes		●
Niveau d'organisation des pêcheurs	Différentes organisations des pêcheurs	Rapport des réunions des organisations au niveau des organisations elles-mêmes		●
		Enquêtes cadres menées en 1995/98/2000		●
Prévalence des maladies		Enquêtes cadres menées en 1995/98/2000		●
Niveau de nutrition des ménages de pêcheurs				
Disponibilité des produits de pêche	Pertes post-capture			
	Import-export (volume et valeur)			
Tendances de la consommation	Population totale			
	Consommation par habitant			
Projection de l'offre et de la demande	Croissance démographique (y compris la migration)			
Disponibilité des produits de pêche au sein de la communauté	Tendances des prix sur le marché local			
	Nbre de structures frigorifiques par province/état/collectivité locale, etc.			
	Volume de poisson sur le marché local			
	Capacité de stockage			
	Volume de poisson congelé			
Information sur les marchés internationaux	Prix internationaux			
	Offre et demande sur les marchés internationaux			
	Tendances des marchés internationaux			
	Coûts de transport			
	Valeur et quantité des produits exportés			
Conformité aux règles et normes internationales	Volume du poisson certifié à l'exportation			
Connaissance des types de produits exportés	Quantité, nature, destination des produits d'exportation			
Connaissance de la capacité de production des produits destinés à l'exportation	Nbre d'unités de transformation, acteurs, type de produits finis			

Besoins en données	Quelles données collecter	PAYS: CAMEROUN	Depuis quand	Fiable
Effort de pêche industriel	Nbre de bateaux de pêche	Enregistrement (octroi de licences de pêche); système existant depuis le démarrage de la pêche industrielle		•••
	Nbre de jours de pêche	Calculé sur la base des marées et des jours de transit vers les zones de pêche (depuis toujours)		•
	Engins utilisés	Inspection des engins de pêches (au départ du bateau en mer)		•
	Taille de maille	Mesure des mailles étirées du cul de chalut (à chaque débarquement)		•
	Saison des pêches/repos biologique			
Capture industrielle	Capture par espèces et par engin	Relevé systématique à chaque débarquement		•
	CPUE (calculée)	Calculée à la fin de l'année		•
Effort de pêche artisanal	Nbre de bateaux de pêche	Enquête cadre de 1995		•
	Nbre de jours/sorties/heures de pêche			
	Engins utilisés	Enquête cadre de 1995		•
	Taille de maille			
	Saison des pêches/repos biologique	Pêche toute l'année mais pics observés d'avril à octobre (données empiriques); pas de repos biologique		•
Capture artisanale	Capture par espèces et par engin	Échantillon aux sites jusqu'à 2002		•
	CPUE (calculée)	Échantillon aux sites jusqu'à 2002		•
Données biologiques	PME (calculée)	Calculée à la base de fréquence, taille, poids		•
	Identifier les espèces menacées			
	Impacts environnementaux sur la population des poissons	Mesure des paramètres physico-chimiques et biologiques (une fois par an)		•
	Fréquences tailles	Mesures des tailles par ichtyomètre sur quelques petits pélagiques et les démersaux (une fois par mois, depuis 2007 et une fois par an depuis 2004 - campagne Nansen)		
	État de maturité	Étude des étapes de maturité des gonades sur petits pélagiques et démersaux (une fois par mois depuis 2007 et une fois par an depuis 2004 - Nansen)		
	Contenu viscéral	Sur quelques espèces en 2005		
	Otolithe			
Abondance	Biomasse	Programme Nansen		
	Capture par unité d'effort – CPUE (calculée)	Programme Nansen		
Applications des mesures de gestion et des règlements	Incidents avec les bateaux INDNR			
	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels	Enregistrement des plaintes (quand?)		
Données socioéconomiques	Nbre de majeurs et de mineurs au sein du ménage	Recensement de la population et habitat (quand?)		
	Niveau d'éducation de chaque membre du ménage	Enquête cadre (1999)		
	Nbre de travailleurs et sans emploi dans le ménage	Enquête cadre (1999)		
	Niveau de revenu de chaque travailleur			
	Nbre de pêcheurs à plein temps	Enquête cadre (1999)		

	Nbre de pêcheurs utilisant des embarcations motorisées par communauté	Enquête cadre (1999)		
	Nbre de mareyeurs et mareyeuses	Enquête cadre (1999)		
	Nbre de pêcheurs par groupe ethnique	Enquête cadre (1999)		
	Nbre d'acteurs impliqués dans la transformation	Enquête cadre et socioéconomique 1999		
	Répartition par groupe d'âge	Enquête cadre et socioéconomique		
Données culturelles	Contraintes sociales empêchant les gens d'exercer cette activité	Diverses contraintes freinant le développement		
Connaissance des conditions de vie des communautés				
Connaissance des activités génératrices de revenu	Revenu par activité			
	Revenu moyen par pêcheur			
Connaissance des conflits relatifs à la pêche	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels, entre artisans eux-mêmes	Enregistrement des plaintes et règlement de ces plaintes		
Niveau d'organisation des pêcheurs	Différentes organisations des pêcheurs	Rapport des réunions des organisations au niveau des organisations elles-mêmes		
Prévalence des maladies				
Niveau de nutrition des ménages de pêcheurs				
Disponibilité des produits de pêche	Pertes post-capture			
	Import-export (volume et valeur)			
Tendances de la consommation	Population totale			
	Consommation par habitant			
Projection de l'offre et de la demande	Croissance démographique (y compris la migration)			
Disponibilité des produits de pêche au sein de la communauté	Tendances des prix sur le marché local			
	Nbre de structures frigorifiques par province/état/collectivité locale, etc.			
	Volume de poisson sur le marché local			
	Capacité de stockage			
	Volume de poisson congelé			
Information sur les marchés internationaux	Prix internationaux			
	Offre et demande sur les marchés internationaux			
	Tendances des marchés internationaux			
	Coûts de transport			
	Valeur et quantité des produits exportés			
Conformité aux règles et normes internationales	Volume du poisson certifié à l'exportation			
Connaissance des types de produits exportés	Quantité, nature, destination des produits d'exportation			
Connaissance de la capacité de production des produits destinés à l'exportation	Nbre d'unités de transformation, acteurs, type de produits finis			

Besoins en données	Quelles données collecter	PAYS: RÉPUBLIQUE DU CONGO	Depuis quand	Fiable
Effort de pêche industriel	Nbre de bateaux de pêche	Enregistrement obligatoire depuis 2000	2000	●●●
	Nbre de jours/sorties/heures de pêche	Obligatoire, mais pas fiable		●
	Engins utilisés	Obligatoire, mais pas de contrôle		
	Taille de maille	Obligatoire, mais pas de contrôle		
	Saison des pêches/repos biologique			
Capture industrielle	Capture par espèces et par engin	Enregistrement obligatoire, mais pas fiable		
	CPUE (calculée)	Pas calculée		
Effort de pêche artisanal	Nbre de bateaux de pêche	ARTFISH jusqu'en 2004	2003-2004	●
	Nbre de jours/sorties/heures de pêche	ARTFISH jusqu'en 2004	2003-2005	
	Engins utilisés	ARTFISH jusqu'en 2004	2003-2006	●
	Taille de maille	Obligatoire, mais pas de contrôle		
	Saison des pêches/repos biologique	Repos biologique n'existe pas		
Capture artisanale	Capture par espèces et par engin	ARTFISH jusqu'en 2004		
	CPUE (calculée)	ARTFISH jusqu'en 2004		
Données biologiques	PME (calculée)			
	Identifier les espèces menacées	Tortue et baleine		●
	Impacts environnementaux sur la population des poissons	Mesure des paramètres physico-chimiques		●
	Fréquences tailles			
	État de maturité	Sur quelques espèces jusqu'en 1994		
	Contenu viscéral	Sur quelques espèces jusqu'en 1994		
	Otolithe	Pas déterminé		
Abondance	Biomasse	Programme Nansen		
	CPUE (calculée)	Programme Nansen		
Applications des mesures de gestion et des règlements	Incidents avec les bateaux INDNR			
	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels	Enregistrement des plaintes		
Données socioéconomiques	Nbre de majeurs et de mineurs au sein du ménage	Recensement de la population et habitat 2002		●●
	Niveau d'éducation de chaque membre du ménage	Enquête cadre 1996		●
	Nbre de travailleurs et sans emploi dans le ménage	Enquête cadre 1996		●
	Niveau de revenu de chaque travailleur	Enquête cadre 1996		●
	Nbre de pêcheurs à plein temps	Enquête cadre 1996		●
	Nbre de pêcheurs utilisant des embarcations motorisées par communauté	Enquête cadre 1996		●
	Nbre de mareyeurs et mareyeuses	Enquête cadre 1996		●
	Nbre de pêcheurs par groupe ethnique	Enquête cadre 1996		●

	Nbre d'acteurs impliqués dans la transformation	Enquête cadre et socioéconomique 1996		•
	Répartition par groupe d'âge			
Données culturelles	Contraintes sociales empêchant les gens d'exercer cette activité			
Connaissance des conditions de vie des communautés		PEMDP jusqu'en 2007		••
Connaissance des activités génératrices de revenu	Revenu par activité	PEMDP jusqu'en 2007		••
	Revenu moyen par pêcheur	PEMDP jusqu'en 2007		••
Connaissance des conflits relatifs à la pêche	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels, entre artisans eux-mêmes	Enregistrement des plaintes et règlement de ces plaintes		•
Niveau d'organisation des pêcheurs	Différentes organisations des pêcheurs	Rapport des réunions des organisations socioprofessionnelles		•
		Niveau des organisations elles-mêmes		•
Prévalence des maladies		PEMDP jusqu'en 2007		••
Niveau de nutrition des ménages de pêcheurs		PEMDP jusqu'en 2007		••
Disponibilité des produits de pêche	Pertes post-capture			
	Import-export (volume et valeur)			
Tendances de la consommation	Population totale			
	Consommation par habitant			
Projection de l'offre et de la demande	Croissance démographique (y compris la migration)			
Disponibilité des produits de pêche au sein de la communauté	Tendances des prix sur le marché local			
	Nbre de structures frigorifiques par province/état/collectivité locale, etc.			
	Volume de poisson sur le marché local			
	Capacité de stockage			
	Volume de poisson congelé			
Information sur les marchés internationaux	Prix internationaux			
	Offre et demande sur les marchés internationaux			
	Tendances des marchés internationaux			
	Coûts de transport			
	Valeur et quantité des produits exportés			
Conformité aux règles et normes internationales	Volume du poisson certifié à l'exportation			
Connaissance des types de produits exportés	Quantité, nature, destination des produits d'exportation			
Connaissance de la capacité de production des produits destinés à l'exportation	Nbre d'unités de transformation, acteurs, type de produits finis			



Besoins en données	Quelles données collecter	PAYS: RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Depuis quand	Fiable
Effort de pêche industriel	Nbre de bateaux de pêche			
	Nbre de jours/sorties/heures de pêche			
	Engins utilisés			
	Taille de maille			
	Saison des pêches/repos biologique			
Capture industrielle	Capture par espèces et par engin			
	CPUE (calculée)			
Effort de pêche artisanal	Nbre de bateaux de pêche			
	Nbre de jours/sorties/heures de pêche			
	Engins utilisés	Échantillon aux sites à 2003	2003- 2004	●
	Taille de maille			
	Saison des pêches/repos biologique			
Capture artisanale	Capture par espèces et par engin	Échantillon aux sites en octobre/septembre 2003	2003- 2004	●
	CPUE (calculée)	Échantillon aux sites en octobre et septembre 2003		
Données biologiques	PME (calculée)			
	Identifier les espèces menacées			
	Impacts environnementaux sur la population des poissons			
	Fréquences tailles			
	État de maturité			
	Contenu viscéral			
	Otolithe			
Abondance	Biomasse	Nansen programme		
	CPUE (calculée)	Nansen programme		
Applications des mesures de gestion et des règlements	Incidents avec les bateaux INDNR	Enregistrement des bateaux étrangers		
	Conflits entre pêcheurs artisans et industriels	Enregistrement des plaintes		
Données socioéconomiques	Nbre de majeurs et de mineurs au sein du ménage			
	Niveau d'éducation de chaque membre du ménage			
	Nbre de travailleurs et sans emploi dans le ménage			
	Niveau de revenu de chaque travailleur			
	Nbre de pêcheurs à plein temps	Enquête cadre (1997)		
	Nbre de pêcheurs utilisant des embarcations motorisées par communauté	Enquête cadre et socioéconomique (1997)/ Pêche artisanale maritime		
	Nbre de mareyeurs et mareyeuses	Enquête cadree et socioéconomique (1997)/Pêche artisanale maritime		
	Nbre de pêcheurs par groupe ethnique	Enquête cadre (1997)		

	Nbre d'acteurs impliqués dans la transformation	Enquête cadre et socioéconomique 1997/Pêche artisanale maritime		
	Répartition par groupe d'âge	Enquête cadre et socioéconomique		
Données culturelles	Contraintes sociales empêchant les gens d'exercer cette activité	Diverses contraintes freinant le développement		
Connaissance des conditions de vie des communautés				
Connaissance des activités génératrices de revenu	Revenu par activité			
	Revenu moyen par pêcheur			
Connaissance des conflits relatifs à la pêche	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels, entre artisans eux-mêmes	Enregistrement des plaintes et règlement de ces plaintes		
Niveau d'organisation des pêcheurs	Différentes organisations des pêcheurs	Rapport des réunions des organisations au niveau des organisations elles-mêmes		
Prévalence des maladies				
Niveau de nutrition des ménages de pêcheurs				
Disponibilité des produits de pêche	Pertes post-capture			
	Import-export (volume et valeur)			
Tendances de la consommation	Population totale			
	Consommation par habitant			
Projection de l'offre et de la demande	Croissance démographique (y compris la migration)			
Disponibilité des produits de pêche au sein de la communauté	Tendances des prix sur le marché local			
	Nbre de structures frigorifiques par province/état/collectivité locale, etc.			
	Volume de poisson sur le marché local			
	Capacité de stockage			
	Volume de poisson congelé			
Information sur les marchés internationaux	Prix internationaux			
	Offre et demande sur les marchés internationaux			
	Tendances des marchés internationaux			
	Coûts de transport			
	Valeur et quantité des produits exportés			
Conformité aux règles et normes internationales	Volume du poisson certifié à l'exportation			
Connaissance des types de produits exportés	Quantité, nature, destination des produits d'exportation			
Connaissance de la capacité de production des produits destinés à l'exportation	Nbre d'unités de transformation, acteurs, type de produits finis			

Besoins en données	Quelles données collecter	PAYS: GABON	Depuis quand	Fiable
Effort de pêche industriel	Nbre de bateaux de pêche	1994: registre obligatoire	1994	●●●
	Nbre de jours/sorties/heures de pêche	1994: licences de pêche	1994	●●●
	Engins utilisés	Licences de pêche		
	Taille de maille	Réglementation en matière des pêches		
	Saison des pêches/repos biologique	Repos biologique de la crevette pendant 4 mois dans l'année sur une région		
Capture industrielle	Capture par espèces et par engin	Déclaration fiches des armateurs		
	CPUE (calculée)	Calculée sur la base des captures et d'efforts		
Effort de pêche artisanal	Nbre de bateaux de pêche	Enquête cadre de 2006		●
	Nbre de jours/sorties/heures de pêche	Échantillonnage des pirogues		
	Engins utilisés	Enquête cadre en cadre et échantillonnage		
	Taille de maille	Réglementation en matière des pêches		
	Saison des pêches/repos biologique	3 mois de repos biologique de l'ethmalose		
Capture artisanale	Capture par espèces et par engin	Échantillonnage des sites depuis 1994		
	CPUE (calculée)	Calculée sur la base des captures et d'efforts		
Données biologiques	PME (calculée)	COPACE, démersaux en 2005		
	Identifier les espèces menacées	Tortue et baleine et requins		
	Impacts environnementaux sur la population des poissons	Température, salinité mesure des paramètres physico-chimiques		
	Fréquences tailles	Pendant les campagnes et lors du TCP en 2006		
	État de maturité	Lors de l'avant-dernière campagne Nansen		
	Contenu viscéral			
	Otolithe			
Abondance	Biomasse	Nansen et Visconde de Eza (2002)		
	Capture par unité d'effort – CPUE (calculée)	Calculée sur la base des captures et d'efforts		
Applications des mesures de gestion et des règlements	Incidents avec les bateaux INDNR			
	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels	Enregistrement périodique des plaintes et arrangement possible		
Données socioéconomiques	Nbre de majeurs et de mineurs au sein du ménage	Recensement général de la population et de l'habitat		
	Niveau d'éducation de chaque membre du ménage	Enquête socioéconomique en 2007		
	Nbre de travailleurs et sans emploi dans le ménage			
	Niveau de revenu de chaque travailleur	Enquête socioéconomique en 2007		
	Nbre de pêcheurs à plein temps	Enquête cadre de 2006		
	Nbre de pêcheurs utilisant des embarcations motorisées par communauté	Enquête cadre de 2006		
	Nbre de mareyeurs et mareyeuses	Enquête cadre de 2006		
	Nbre de pêcheurs par groupe ethnique	Enquête cadre de 2006		
	Nbre d'acteurs impliqués dans la transformation	Enquête cadre de 2006		

	Répartition par groupe d'âge	Enquête cadre et socioéconomique (2006 et 2007)		
Données culturelles	Contraintes sociales empêchant les gens d'exercer cette activité			
Connaissance des conditions de vie des communautés		Enquête socioéconomique en 2007		
Connaissance des activités génératrices de revenu	Revenu par activité			
	Revenu moyen par pêcheur			
Connaissance des conflits relatifs à la pêche	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels, entre artisans eux-mêmes	Enquête socioéconomique en 2007		
Niveau d'organisation des pêcheurs	Différentes organisations des pêcheurs	Rapport des réunions des organisations au niveau des organisations elles mêmes		
Prévalence des maladies		Étude réalisée par le PMEDP		
Niveau de nutrition des ménages de pêcheurs				
Disponibilité des produits de pêche	Pertes post-capture			
	Import-export (volume et valeur)			
Tendances de la consommation	Population totale			
	Consommation par habitant			
Projection de l'offre et de la demande	Croissance démographique (y compris la migration)			
Disponibilité des produits de pêche au sein de la communauté	Tendances des prix sur le marché local			
	Nbre de structures frigorifiques par province/état/ collectivité locale, etc.			
	Volume de poisson sur le marché local			
	Capacité de stockage			
	Volume de poisson congelé			
Information sur les marchés internationaux	Prix internationaux			
	Offre et demande sur les marchés internationaux			
	Tendances des marchés internationaux			
	Coûts de transport			
	Valeur et quantité des produits exportés			
Conformité aux règles et normes internationales	Volume du poisson certifié à l'exportation			
Connaissance des types de produits exportés	Quantité, nature, destination des produits d'exportation			
Connaissance de la capacité de production des produits destinés à l'exportation	Nbre d'unités de transformation, acteurs, type de produits finis			

Besoins en données	Quelles données collecter	PAYS: GUINÉE ÉQUATORIALE	Depuis quand	Fiable
Effort de pêche industriel	Nbre de bateaux de pêche	Enregistrement des bateaux annuellement pour la licence		●●
	Nbre de jours/sorties/heures de pêche	Nbre de jours en mer enregistrés par des observateurs (tous les bateaux ont un observateur à bord).		●●
	Engins utilisés	Doivent être inspectés par un inspecteur du ministère avant renouvellement de la licence. Le compte rendu de l'inspecteur est transcrit dans le registre.		●●
	Taille de maille	Doivent être inspectés par un inspecteur du ministère avant renouvellement de la licence. Le compte rendu de l'inspecteur est transcrit dans le registre		●●
	Saison des pêches/repos biologique			
Capture industrielle	Capture par espèces et par engin	Déclaration de chaque bateau et chaque sortie certifiée par un observateur et envoyé au ministère après chaque sortie.		●●
	PUE (calculée)			
Effort de pêche artisanal	Nbre de bateaux de pêche			●●
	Nbre de jours/sorties/heures de pêche	Le Ministère de la défense enregistre tous les bateaux qui entrent et sortent. Cependant tous les lieux de débarquement ne sont pas surveillés.		●
	Engins utilisés	Les pêcheurs artisanaux ayant un licence doivent déclarer le type d'engins utilisés. Cette déclaration est enregistrée à la Dirección General Pesca Artesanal		●
	Taille de maille	Les pêcheurs artisanaux ayant un licence doivent déclarer le type d'engins utilisés. Cette déclaration est enregistrée à la Dirección General Pesca Artesanal.		●
	Saison des pêches/repos biologique			
Capture artisanale	Capture par espèces et par engin	Certains pêcheurs déclarent leurs captures totales mais pas par espèce.		
	PUE (calculée)			
Données biologiques	PME (calculée)	Il existe une estimation depuis 1980 mais la façon dont elle a été faite n'est pas claire.		
	Identifier les espèces menacées	Il existe une liste d'espèces en danger: tortues, dauphins, baleines, etc. qui ne peuvent pas être pêchées.		●
	Impacts environnementaux sur la population des poissons	Enregistrement par la Direction de l'environnement.		●
	Fréquences de tailles			
	État de maturité			
	Contenu viscéral			
	Otolithe			
Abondance	Biomasse			
	PUE (calculée)			
Applications des mesures de gestion et des règlements	Incidents avec les bateaux INDNR			
	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels			

Données socioéconomiques	Nbre de majeurs et de mineurs au sein du ménage	Le Ministère du travail, l'organisme de la Sécurité sociale (INSESO) font des enquêtes mais leur fréquence n'est pas connue.		●
	Niveau d'éducation de chaque membre du ménage			
	Nbre de travailleurs et sans emploi dans le ménage			
	Niveau de revenu de chaque travailleur			
	Nbre de pêcheurs à plein temps			
	Nbre de pêcheurs utilisant des embarcations motorisées par communauté	Le registre des pêcheurs artisanaux contient le type de bateau et le nombre de pêcheurs qui l'utilisent (ainsi que les adresses).		●●
	Nbre de mareyeurs et mareyeuses			
	Nbre de pêcheurs par groupe ethnique			
	Nbre d'acteurs impliqués dans la transformation			
	Répartition par groupe d'âge			
Données culturelles	Contraintes sociales empêchant les gens d'exercer cette activité			
Connaissance des conditions de vie des communautés		Le Ministère de la planification recense ces conditions sans pourtant faire de distinction entre les différents groupes de travailleurs.		●
Connaissance des activités génératrices de revenu	Revenu par activité			
	Revenu moyen par pêcheur			
Connaissance des conflits relatifs à la pêche	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels, entre artisans eux-mêmes			
Niveau d'organisation des pêcheurs	Différentes organisations de pêcheurs	Les groupes de travailleurs par bateaux sont enregistrés. Les coopératives sont enregistrées par le Ministère de l'intérieur.		●●
Prévalence des maladies		Le Ministère de la santé enregistre ces prévalences.		●●
Niveau de nutrition des ménages de pêcheurs				
Disponibilité des produits de pêche	Pertes post-capture			
	Import-export (volume et valeur)			
Tendances de la consommation	Population totale			
	Consommation par habitant			
Projection de l'offre et de la demande	Croissance démographique (y compris la migration)			
Disponibilité des produits de pêche au sein de la communauté	Tendances des prix sur le marché local			
	Nbre de structures frigorifiques par province/état/collectivité locale, etc			
	Volume de poisson sur le marché local			
	Capacité de stockage			
	Volume de poisson congelé			
Information sur les marchés internationaux	Prix internationaux			
	Offre et demande sur les marchés internationaux			

	Tendances des marchés internationaux			
	Coûts de transport			
	Valeur et quantité des produits exportés			
Conformité aux règles et normes internationales	Volume du poisson certifié à l'exportation			
Connaissance des types de produits exportés	Quantité, nature, destination des produits d'exportation			
Connaissance de la capacité de production des produits destinés à l'exportation	Nbre d'unités de transformation, acteurs, type de produits finis			

Besoins en données	Quelles données collecter	PAYS: SAO TOME-ET-PRINCIPE	Depuis quand	Fiable
Effort de pêche industriel	Nbre de bateaux de pêche			
	Nbre de jours/sorties/heures de pêche			
	Engins utilisés			
	Taille de maille			
	Saison des pêches/repos biologique			
Capture industrielle	Capture par espèces et par engin			
	CPUE (calculée)			
Effort de pêche artisanal	Nbre de bateaux de pêche	Recensement 2003 et 2007	1996	●●●
	Nbre de jours/sorties/heures de pêche	Collecte des données sur le débarquement 19/30 jours	1996	●●●
	Engins utilisés	Recensement 2003 et 2007	1996	●●●
	Taille de maille	Recensement 2003 et 2007	1996	●●●
	Saison des pêches/repos biologique			
Capture artisanale	Capture par espèces et par engin	Collecte de donnée sur le débarquement 19/30 jours	1996	●●●
	CPUE (calculée)	Collecte de donnée sur le débarquement 19/30 jours	1996	●●●
Données biologiques	PME (calculée)			
	Identifier les espèces menacées			
	Impacts environnementaux sur la population des poissons			
	Fréquences tailles	Projet évaluation r.halieutique/Canada 1993 à 1996	1993	●●
	État de maturité	Projet évaluation r.halieutique/Canada 1993 à 1996	1993	●●
	Contenu viscéral	Projet évaluation r.halieutique/Canada 1993 à 1996	1993	●●
	Otolithe	Projet évaluation r.halieutique/Canada 1993 à 1996	1993	●●
Abondance	Biomasse	1982/84 ORSTROM et ex.URSS, 2004/2007 Nansen	1982	
	CPUE (calculée)	Programme Nansen		
Applications des mesures de gestion et des règlements	Incidents avec les bateaux INDNR	Pas connus		
	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels	Inexistants		
	Nbre de majeurs et de mineurs au sein du ménage	Enquête cadre/DIPA 1995 et recens. population 2001	1995	●●
	Niveau d'éducation de chaque membre du ménage	Enquête cadre/DIPA 1995 et recens. population 2001	1995	●●
	Nbre de travailleur et sans emploi dans le ménage	Enquête cadre/DIPA 1995 et recens. population 2001	1995	●●
	Niveau de revenu de chaque travailleur	Enquête cadre/DIPA 1995	1995	●●
	Nbre de pêcheurs à plein temps	Enquête cadre/DIPA 1995 et recens. 2003 et 2007	1995	●●
	Nbre de pêcheurs utilisant des embarcations motorisées par communauté	Enquête cadre/DIPA 1995 et recens. 2003 et 2007	1995	●●
	Nbre de mareyeurs et mareyeuses	Enquête cadre/DIPA et recens. 2003 et 2007	1995	●●
	Nbre de pêcheurs par groupe ethnique	Enquête cadre/DIPA 1995	1995	●



	Nbre d'acteurs impliqués dans la transformation	Recensement 2003 et 2007	2003	●●
	Répartition par groupe d'âge	Enquête cadre 1995 et recens. 2003 et 2007	1995	●●
Données culturelles	Contraintes sociales empêchant les gens d'exercer cette activité	Recensement 2003 et 2007	2003	●●
Connaissance des conditions de vie des communautés		Enquête cadre 1995, recens. 2001, 2003 et 2007	1995	●●
Connaissance des activités génératrices de revenu	Revenu par activité	Enquête cadre 1995 et recens. 2003 et 2007	1995	●●
	Revenu moyen par pêcheur	Enquête cadre 1995 et recens. 2003 et 2007	1995	●●
Connaissance des conflits relatifs à la pêche	Conflits entre pêcheurs artisanaux et industriels, entre artisans eux-mêmes	Inexistants		
Niveau d'organisation des pêcheurs	Différentes organisations des pêcheurs	ONG / MARAPA et GIEPA /Constant	1998	●
Prévalence des maladies				
Niveau de nutrition des ménages de pêcheurs				
Disponibilité des produits de pêche	Pertes post-capture	Existent, mais pas d'études		
	Import-export (volume et valeur)	Existent, mais peu connu		
Tendances de la consommation	Population totale	137 599 habitants recensement population 2001		
	Consommation par habitant	28,4 kg/habitant en 2004	1998	●●
Projection de l'offre et de la demande	Croissance démographique (y compris la migration)	Taux de croissance moyen annuel estimé 2%	2001	●●
Disponibilité des produits de pêche au sein de la communauté	Tendances des prix sur le marché local	Tendances de prix varie selon demande de marché		
	Nbre de structures frigorifiques par province/état/collectivité locale, etc.	Aucune existe dans le pays	1998	
	Volume de poisson sur le marché local	3 000 tonnes	1996	●●
	Capacité de stockage	Aucun		
	Volume de poisson congelé	Aucun		
Information sur les marchés internationaux	Prix internationaux			
	Offre et demande sur les marchés internationaux			
	Tendances des marchés internationaux			
	Coûts de transport			
	Valeur et quantité des produits exportés	127 014 kg (2001), 47 803 kg (2002), 3 354 kg (2003), 996 kg (2004)	2000	●●
Conformité aux règles et normes internationales	Volume du poisson certifié à l'exportation	Pas de moyen pour passer certification du poisson	2005	●●
Connaissance des types de produits exportés	Quantité, nature, destination des produits d'exportation	Poissons frais vers Europe	2000	
Connaissance de la capacité de production des produits destinés à l'exportation	Nbre d'unités de transformation, acteurs, type de produits finis	Poissons frais avec glaçon emballé/privé	2000	

- Pas de données
- Quelques données, mais pas régulières
- Données régulières, mais des problèmes
- Données régulières et bonnes

L'atelier a été organisé conjointement par le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), le Comité régional des pêches du golfe de Guinée (COREP) et le projet FishCode-STP de la FAO. Quatorze participants des États membres du COREP (République du Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Cameroun, Sao Tomé-et-Principe, Angola et Guinée équatoriale) ont participé à l'atelier. L'objectif général de cet atelier était de faciliter la création et l'utilisation dynamique des statistiques et de l'information relatives aux pêches qui seront à la base du bon développement de la politique et de la gestion responsable des pêches en Afrique de l'Ouest. L'atelier a revu les systèmes de collecte des données et les informations relatives aux pêches dans la région et a examiné les options viables pour améliorer la qualité de celles qui sont adaptées aux besoins spécifiques et qui peuvent être utilisées dans des situations de restrictions budgétaires et de limitation du personnel. Le rapport de l'atelier est publié en deux volumes: Rapport de l'atelier et Supplément: Synthèse régionale et revue des pays.

ISBN 978-92-5-206515-9 ISSN 2070-6995



K7440F/1/03.10/75